

**12.15%** Bons du Trésor Canada  
Éligible au REER  
3 mois  
Min.: 30 000 \$  
BURNS FRY (418) 648-9000  
Service à l'investisseur

# LE SOLEIL

Rabais de **1,000 \$**  
sur VOYAGER 1990  
Valable jusqu'au 31 janvier 1990  
DU VALLON  
CHEVROLET PLYMOUTH LTD  
2015, boul. Charest Ste-Foy 687-5510

LUNDI 22 JANVIER 1990

QUÉBEC, 94<sup>e</sup> ANNÉE, NO 24  
40 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00 \$  
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPESIE-ARBITRE 50 \$

35¢

## LE SPORT

### Mario Lemieux vole le show au match des étoiles de la LNH

Choisi le joueur du match, le centre des Penguins, Mario Lemieux, en a mis plein la vue à ses admirateurs en comptant quatre buts pour mener la sélection de la conférence Prince-de-Galles à une victoire de 12-7 face aux représentants de la conférence Clarence-Campbell, hier, lors du match annuel des étoiles de la LNH à Pittsburgh. **S-2 à S-4**



## LE QUÉBEC

### L'école navale: on attend une décision sur la Pointe-à-Carcy

La Défense nationale attend la décision des Travaux publics sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy avant de choisir l'emplacement d'une école navale à Québec. **A-3**

## LE CANADA

### Martin s'en prend aux « leaders du passé » du PLC

Le candidat Paul Martin fils s'est lancé dans des attaques virulentes contre les « leaders du passé » du Parti libéral du Canada, visant surtout Jean Chrétien. **A-12**

## LE MONDE

### La loi martiale n'a rien donné en Azerbaïdjan

Dans la capitale de cette province sécessionniste de l'URSS, Bakou, les combats se poursuivaient avec une violence inouïe, hier, contre l'armée soviétique. **A-11**

## L'EDITORIAL

### Le ministre Blais se tait sur les dossiers de la région

Faute de décision, Blais juge prématuré toute révélation concernant les grands dossiers de la région, dont entre autres Mil Davie et la Pointe-à-Carcy. **A-10**

## L'AUTOMOBILE

### Hyundai reprend sa place avec l'Excel et la Sonata V6

Le fabricant coréen a traversé sa période sombre, et ses nouvelles Excel et Sonata V6 devraient lui redonner de la vigueur sur un marché que Hyundai a déjà dominé. **B-1**

## L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5
Le Québec	A-6
Le Canada	A-7, A-8 et A-12
Le Monde	A-11

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	B-7 à B-11
Arts	B-5 et B-6
Automobile	Cahier B
Bandes dessinées	S-15
Bridge	B-11
Décès	B-11 et B-12
Éditorial	A-10
Feuilleton	B-9
Horoscope	B-11
Mots croisés	B-8
Mot mystère	B-8
Où aller à Québec	B-6

## LA METEO

Généralement nuageux avec faible neige débutant en après-midi. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h causant de la poudrière. Maximum de près de -14. Demain: neige en matinée et dégelage par la suite. **S-16**

## Advenant un séisme ou un incendie L'Enfant-Jésus est un édifice à risques

Le directeur des services techniques de l'hôpital de l'Enfant-Jésus se croise les doigts : pourvu qu'il n'y ait pas un autre tremblement de terre, sinon la tour centrale de l'édifice risque de s'effondrer ; pourvu qu'il n'y ait pas d'incendie, sinon des ailes entières de malades devront être évacuées, à cause des cages d'escaliers ouvertes.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

Par ailleurs, le directeur se croise les doigts: pourvu non plus qu'on n'échappe pas par mégarde les ballons de gaz mé-

dicaux qu'on transporte sur des chariots, faute de canalisation dans les murs, sinon on risque l'effondrement du plancher.

Le tremblement de terre du 25 novembre 1988 a causé des fissures dans toute la structure de l'hôpital. L'eau s'infiltre, les

### EXCLUSIF

jointes de la brique s'abiment, et s'il y a un autre tremblement de terre comme celui de 1988, l'édifice principal de l'hôpital, abritant le bloc opératoire, s'écroulera. Richard Proteau, directeur des services techniques se croise les doigts pour que la terre ne tremble plus.

La subvention de 1,3 million \$ promise en septembre dernier par le Ministère de la

Santé et des Services sociaux pour colmater les fissures n'est pas encore arrivée. Et quand Richard Proteau l'aura entre les mains, il faudra de six mois à un an avant de commencer les travaux, le temps de préparer les plans et devis, d'aller en soumission, de choisir le contracteur.

En 1987, il y a eu un début d'incendie dans l'hôpital. C'était dans le département de radiologie, un des deux endroits de l'hôpital où — heureuse-

ment— les cages d'escaliers sont fermées et garnies de portes coupe-feu. Quelques patients ont été évacués, durant une demi-heure seulement. Mais si le feu prenait dans les ailes d et e, la fumée, incontrôlée, s'étendrait partout. « On se croise les doigts. Parce qu'alors, il faudra évacuer de grands secteurs de l'hôpital », dit Richard Proteau, en montrant un escalier où s'engouffrerait la fumée à une vitesse folle.

Il en coûterait 2 millions \$ pour rendre ces cages d'escaliers conformes aux normes de sécurité et poser des portes coupe-feu. Le directeur des services techniques fait cette demande à tous les deux ans. Cette année, il l'a même faite deux fois plutôt qu'une. Mais il n'y a jamais assez d'argent dans les coffres de l'Etat.

Suite A-2, Risques...

Autres textes et photos en pages A-2

## Les É.-U. proposent un achat record à Hydro

NEW YORK — Un consortium de compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre veut signer avec Hydro-Québec le plus important contrat d'achat d'énergie jamais conclu entre le Québec et un État américain.

par MAURICE GIRARD  
de la Presse canadienne

À la réunion de six gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre le 12 janvier, le négociateur en chef pour le Québec au Nepool, M. Robert Bigelow, a présenté un rapport dans lequel il propose d'acheter un volume record d'hydro-électricité québécoise, 1500 mégawatts, sur une période de 20 ans, commençant en l'an 2000.

Ce document intitulé « Hydro-Québec Nepool-l'après l'an 2000 » est très explicite sur les enjeux de la négociation en cours et expose les « problèmes à régler » ainsi que les « risques » assortis à cette transaction, qui pourrait rapporter plusieurs milliards de dollars au Québec et justifier la construction de barrages à la baie James.

Dans ses « Propositions déposées à la table de négociations » et dont la Presse Canadienne a obtenu copie, M. Bigelow précise que Nepool s'engage à acheter un minimum de 975 mégawatts. En retour, le consortium obtiendra un « contrôle étendu sur les livraisons d'énergie et leur revente. »

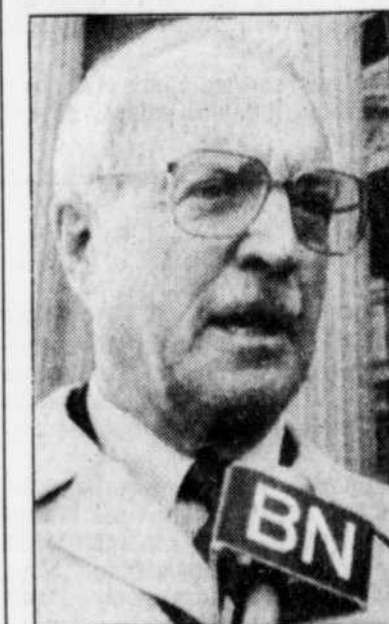
Quant au prix au mégawatt-heure, le document précise que le montant à partir duquel seront calculées les diverses formules de tarification « a fait l'objet d'une entente en 1988 et sera progressivement augmenté pendant la durée du contrat. » Il est mentionné que les compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre obtiendront « une réduction des tarifs » (à négocier) en retour d'un partage de certains « risques » associés à l'entreprise, comme les aléas de la croissance de la demande au Québec et l'éventualité

Suite A-2, Hydro...



Malgré le sourire qu'il affiche, ci-haut, devant la tour de l'hôpital, Richard Proteau, le directeur des services techniques de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus ne cache pas une certaine inquiétude et se croise les doigts : si la terre tremble avant que les dégâts du tremblement de terre de 1988 ne soient réparés, l'édifice risque de s'effondrer. La subvention de 1,3 million \$ promise par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour colmater les fissures dans les fondations de l'hôpital, tarde à arriver.

## Le système actuel de nomination des sénateurs a seulement 9 % d'appuis



Stan Waters, du Reform Party de l'Alberta, premier sénateur élu de la province n'a pas encore été nommé au Sénat par le premier ministre Mulroney.

TORONTO — Pour la première fois depuis que Gallup a commencé à sonder l'opinion publique sur la question il y a presque un quart de siècle, moins du 10e des Canadiens (9 %) favorise le système actuel de « nomination » des sénateurs par le gouvernement.

Mais c'est une mince majorité de 51 % d'adultes qui appuie l'idée d'élire les membres du Sénat. Par contre, 22 % préconise l'abolition totale de la Chambre rouge, alors qu'un autre 18 % n'a pas d'opinion sur la question.

Si on regarde la carte du pays, on s'aperçoit qu'il y a de nettes divergences d'opinions quant à l'élection des sénateurs. Si seulement 36 % des Québécois endossent la notion d'une Chambre haute élective, 66 % de la population des provinces des Prairies la souhaite. Par ailleurs, 42 % des Maritimes, 56 % de l'Ontario et 58 % de la Colombie-Britannique est d'ac-

cord. En 1989, un sondage Gallup en Alberta révélait que 62 % de la population était en faveur d'élections au Sénat.

### Élection de Waters

Cette dernière statistique explique pourquoi le gouvernement albertain a procédé à l'élection de son 1er sénateur l'automne dernier, Stan Waters, du Reform Party. Mais il n'a pas encore été nommé au Sénat par le premier ministre M. Brian Mulroney. Le gouvernement fédéral a déclaré qu'il ne se sentait pas obligé de reconnaître les résultats de l'élection « non-sanctionnée » du choix des Albertains.

Suite A-2, Sénat...

Immédiatement après que cette requête eût été rendue publique, 28 paysans haïtiens sociaux-démocrates, membres du KONAKOM, qui avaient été arrêtés par la police de Port-au-Prince, samedi, auraient été libérés. Mais une nouvelle expulsion, cette fois du partisan Gérard-Émile Brun, avait lieu sous l'égide des autorités militaires.

Tout en déplorant les incidents violents survenus en Haïti, Washington estime que les mesures prises par le gouvernement du général Prosper Avril ne constituent pas une « réponse appropriée » et qu'il a, en les prenant, « mis en danger la transition démocratique » dans le pays.

Suite A-2, Haïti...



## L'ÉTÉ EST ARRIVÉ AU YMCA

### CAMPS D'ÉTÉ

- Camp de jour polyvalent
- Camp de séjour plein air
- Camp séjour de langue anglaise
- Garderie la Bougeotte au soleil

### NOUVEAUTÉS 90

- CAMP DE JOUR DE LANGUE ANGLAISE À NEUFCHÂTEL, en plus de Sainte-Foy, Haute-Ville, Charlesbourg, Beauport et Charry.
- Camps de langue anglaise pour adolescents à Beauport, Charry et Sainte-Foy. De 13 à 15 ans.
- Camp Select, des activités d'excellence. De 13 à 15 ans.

LES INSCRIPTIONS DÉBUTENT LE 22 JANVIER 1990

"Le YMCA est également présent à Montréal et Sherbrooke, ainsi que dans plus de 70 villes canadiennes."

835, boul. Saint-Cyrille Ouest, (418) 527-2518

Suites de la première page

Sénat...

Plus récemment, la place du Sénat dans le système parlementaire canadien faisait encore la manchette des journaux quand le gouvernement a fait voter une loi à la Chambre des Communes sur la réforme du régime d'assurance-chômage. La loi a été soumise au Sénat le 7 novembre et n'en n'est pas encore ressortie. Le cabinet conservateur accuse la Chambre haute dominée par des sénateurs libéraux de bloquer indûment l'adoption de la réforme. Une autre bataille qui relance la question de la refonte de l'institution.

Au Sénat oui ou non?

Dans une autre question, 34 % du public croit que le gagnant du Reform Party devrait être nommé au Sénat, alors que 17 % pense le contraire et 49 % n'a pas d'opinion.

Il est intéressant de constater que les attitudes dans les Prairies sont nettement différentes des autres régions du pays. Alors que 60 % des citoyens du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pensent que M. Waters devrait entrer au Sénat, nulle part ailleurs plus de 41 % des gens partagent ce point de vue. Remarquez que cette question constitutionnelle a reçu beaucoup d'attention de la part des médias dans le centre du Canada, le pourcentage de gens qui se sont formés une opinion sur la question pouvant alors être plus élevé.

Méthodologie

Le sondage a été effectué auprès de 1020 personnes interviewées, de 18 ans et plus, entre le 6 et le 9 décembre 1989. La marge d'erreur d'un tel échantillonnage national peut varier de 4 %, 19 fois sur 20.

« Qu'est-ce que vous aimeriez qui se passe au Sénat canadien? — continuer le système actuel où les sénateurs sont nommés par le gouvernement; — élire les sénateurs comme on élit les membres du parlement; — se départir complètement du sénat? »

Opinion concernant le Sénat

	Continuer le système actuel	Élire les sénateurs	Abolir le Sénat	Ne sait pas
<b>NATIONAL</b>				
Aujourd'hui	9%	51%	22%	18%
Avril 89	14	51	19	16
1988	15	44	21	21
1987	15	46	23	17
1985	15	41	26	18
1961	18	46	17	19
1954	25	31	21	23
1944	18	31	36	15
<b>Région aujourd'hui:</b>				
Atlantique	9	42	26	23
Québec	9	36	32	24
Ontario	12	56	19	14
Prairies	7	66	13	13
C.-B.	6	58	19	17
Toronto	18	58	16	8
Montréal	9	43	26	22
<b>Éducation:</b>				
Élémentaire	12	41	21	26
Secondaire	10	47	22	22
Collégiale	10	53	22	15
Universitaire	5	65	23	8

« Croyez-vous que le premier ministre Brian Mulroney devrait nommer Stan Waters, le candidat élu récemment en Alberta, comme représentant au Sénat? »

Oui ou non Mulroney devrait nommer Waters

	Oui	Non	Ne sait pas
<b>NATIONAL</b>	34%	17%	49%
<b>Région:</b>			
Atlantique	41	11	49
Québec	13	24	63
Ontario	34	19	48
Prairies	60	11	30
C.-B.	40	13	48
Toronto	33	19	48
Montréal	16	26	58

N.B. Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.

Haïti...

Dans une déclaration publiée par le ministère des Affaires extérieures hier, M. Clark déclare que l'état de siège pourrait remettre en question la tenue d'élections générales en Haïti, prévues pour cette année.

Le ministre croit que les récents événements en Haïti « pourraient entraîner un recul important du processus d'encouragement au développement rapide des institutions démocratiques, en faveur duquel le gouvernement haïtien s'est souvent prononcé ».

Personnalités expulsées

Le docteur Louis Roy, 74 ans, considéré dans son pays comme le père de la Constitution a lui aussi été expulsé d'Haïti, hier, comme d'autres de ses compatriotes dont Hubert de Ronceray, président du Parti Mobilisation pour le développement national.

Ce dernier a affirmé, hier à Miami, que l'État de siège avait été décrété à Haïti en raison d'un attentat raté sur sa personne. L'opposant au régime du général Prosper Avril assure « que les forces armées chargées de le tuer ont tiré par erreur un colonel ».

Max Bourjolly, numéro deux du Parti unifié des Communistes haïtiens (PUCH), peu après son arrestation hier, a été expulsé par les autorités militaires haïtiennes vers Paris via Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) à bord d'un vol régulier de la compagnie Air France, selon des sources sûres dans la capitale haïtienne.

D'autre part, au moins quatre autres membres de l'opposition sont toujours emprisonnés à Port-au-Prince. Il s'agit de MM. Sylvan Jolibois (Secteur nationaliste Jean-Jacques Dessalines), Gérard-Émile « Abi » Brun, un ingénieur membre du KONAKOM (Comité des Mouvements démocratiques, social démocrate), Michel Legros (Ligue pour l'implantation de la démocratie) et Max Montreuil (Comité de quartier du Cap-Haïtien).

Indifférence à Haïti

Le calme prévalait hier matin dans la capitale haïtienne et dans le reste du pays après cette proclamation de la loi martiale.

Ces mesures ont été accueillies dans l'indifférence par les habitants que cette loi, qui suspend toutes les garanties constitutionnelles, n'a pas empêché de vaquer à leurs occupations habituelles.

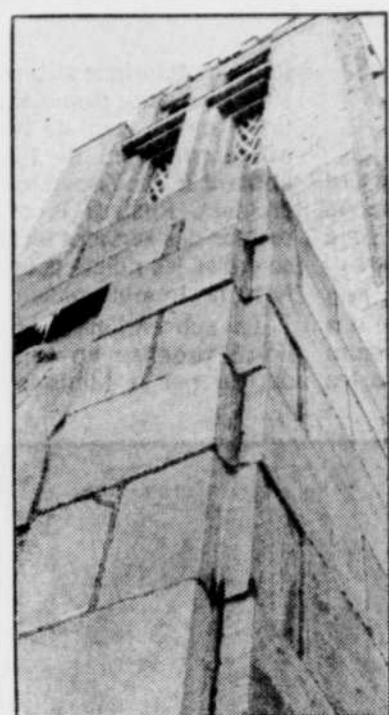
À Cap Haïtien, deuxième ville du pays, dans le nord, des groupes de musique populaire préparaient le carnaval, comme si de rien n'était, a indiqué un correspondant local à l'AFP.

Un entretien convenable des hôpitaux exige sept fois plus d'argent que celui déjà alloué

Pour entretenir convenablement les hôpitaux du Québec, les rendre sécuritaires et renouveler l'équipement médical désuet, il faudrait investir sept fois plus d'argent qu'on ne le fait actuellement. Dans la région de Québec, par exemple le Ministère de la santé et des services sociaux accorde annuellement 8,5 millions \$ pour l'entretien des hôpitaux de la région de Québec, il en faudrait 56 millions \$.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

Pour l'ensemble du Québec, les



Le séisme de novembre 1988 a causé des fissures dans toute la structure de l'hôpital. L'eau s'infiltre, les joints de la brique s'abîment et advenant un autre tremblement de terre de forte intensité, comme le dernier, l'édifice principal abritant le bloc opératoire risque de s'écrouler.



Les cages d'escaliers ouvertes sont une source de danger. S'il y avait un incendie, la fumée s'engouffrerait dans l'escalier, forçant l'évacuation de secteurs complets de l'hôpital.

besoins se chiffrent à 300 millions \$. Et si l'État ne réussit pas à combler cet écart, le recours au financement privé sera inévitable, sous peine de voir se détériorer dangereusement l'équipement médical et le parc immobilier des hôpitaux.

La situation est inquiétante, affirme François Lefebvre, directeur général adjoint au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région 03. Sans compter que les besoins sont chiffrés de façon conservatrice, assure-t-il. « Le MSSS partage notre inquiétude. Ou bien le Conseil du trésor nous accorde plus d'argent, ou bien on trouve d'autre source de financement pour le maintien des hôpitaux et des équipements médicaux. Casino? Loto-santé? Paiement des frais d'hôtellerie lors de l'hospitalisation? On est rendu à s'interroger la-dessus », dit François Lefebvre.

L'ensemble des hôpitaux du Québec

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) a mené une vaste enquête pour connaître l'état de vétusté de l'ensemble des cen-

tres hospitaliers du Québec.

Cette enquête révèle que la toiture de 30% des hôpitaux du Québec coule. Cinquante pour 100 des établissements ont des problèmes de fenêtres et de portes détériorées qui causent de l'inconfort aux patients. Le quart du parc immobilier présente des problèmes de structure à cause des murs extérieurs qui s'effritent et se lézardent. Dans plusieurs cas, les équipements sont vieux de 40 à 60 ans. Vingt pour 100 des hôpitaux se plaignent de ce que leurs blocs opératoires et leurs services de radiologie sont inadéquats.

Pour effectuer toutes ces réparations et rénovations, il faudrait injecter 300 millions \$. « ... il apparaît incontestable que les sommes versées sont insuffisantes pour maintenir les actifs et combler les importants retards accumulés », estime l'AHQ, qui admet pourtant que « depuis 1985, il se dépense davantage pour la rénovation et le développement du parc mobilier et immobilier du réseau de la santé que durant les années précédentes ».

Vétusté et sécurité

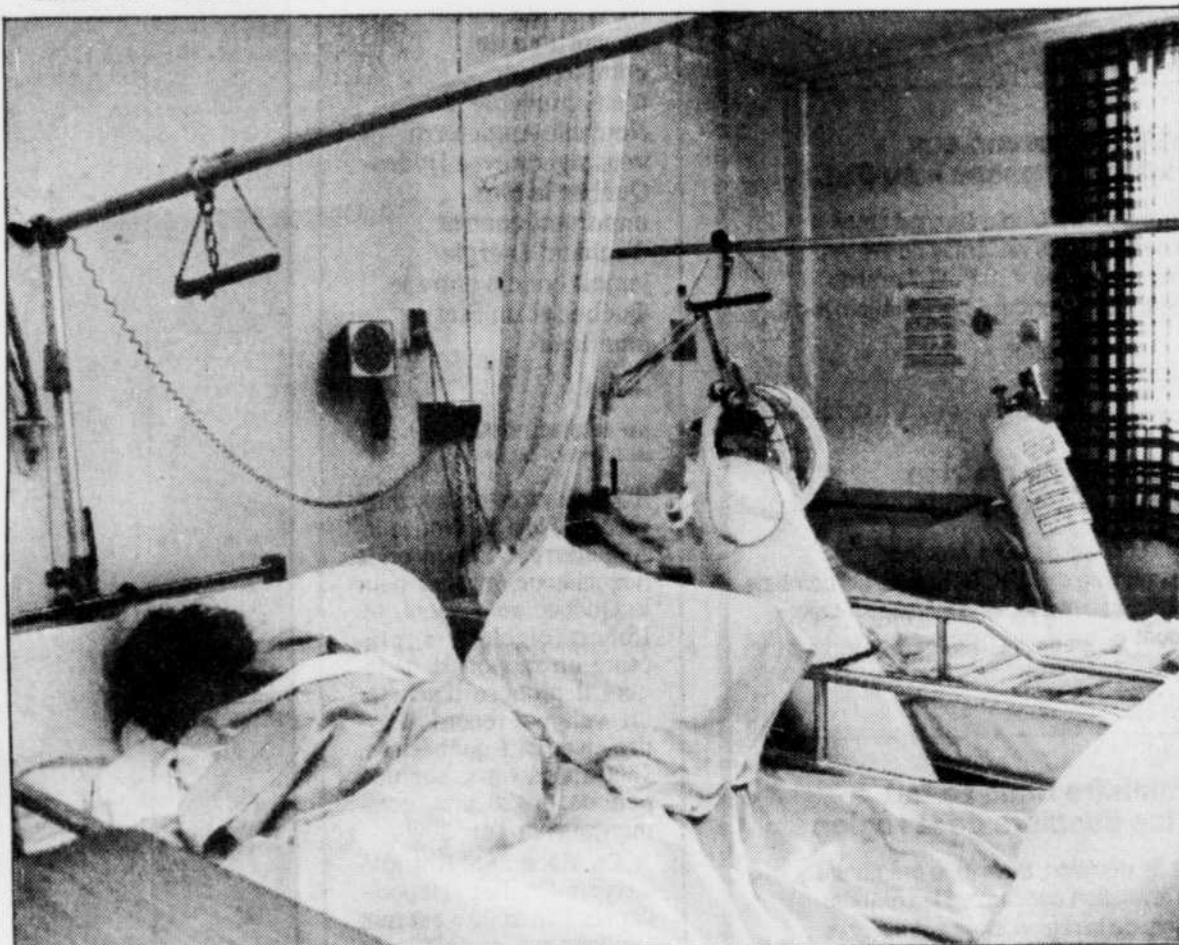
Les besoins des hôpitaux en matière de vétusté et de sécurité se comptabilisent à la lumière de la valeur de remplacement des équipements. Ainsi, l'équipement médical (tomographe axial, appareils de radiologie, etc) doit être changé aux 10 ans,

le mobilier (dans les chambres et les bureaux) à tous les 15 ans, les édifices doivent être rénovés à tous les 40 ans. Et ces normes sont très conservatrices, assure François Lefebvre.

A chaque année, le CRSSS reçoit 8,5 millions \$ pour le maintien des établissements et de l'équipement médical des hôpitaux de la région, alors que les besoins se chiffrent à 56 millions \$. « C'est le même montant depuis 1984, il n'est même pas indexé », proteste François Lefebvre.

Bon an mal an, le MSSS débloque des fonds spéciaux pour des projets urgents de rénovation de plus de 1 million \$. Mais ces sommes sont insuffisantes et ponctuelles. « On ne peut jamais compter sur ces montants dans nos budgets puisqu'on ne sait jamais quand ils seront débloqués », constate François Lefebvre.

En fait, le ministère a accordé des montants spéciaux pour l'entretien des bâtisses et de l'équipement médical durant trois ans. Mais depuis 1987, les hôpitaux de la région ne doivent compter que sur le maigre 8,5 millions \$ pour cet entretien. « Il est temps d'investir des fonds, parce que moins d'entretiens plus ça coûte cher à la longue. À défaut de l'argent de l'État, il faut trouver d'autres sources de financement », conclut François Lefebvre.



Parce qu'il n'y a pas de canalisation dans les murs pour laisser passer les gaz médicaux, des ballons lourds et encombrants, comme ceux que l'on voit dans cette chambre de l'hôpital, doivent être utilisés. Si un tel ballon se brisait, ce sont 1700 lb de pression qui s'échapperaient d'un coup.

Risques...

L'édifice principal de l'hôpital de l'Enfant-Jésus date de 1911. La canalisation des gaz médicaux dans les murs des chambres est incomplète, ce qui est fait est à refaire, les canalisations existantes étant vieilles et non sécuritaires. De sorte que chaque jour, une centaine de ballons de gaz d'azote ou d'oxygène sont transportés sur des chariots encombrants dans les chambres des patients. Un cadran cassé, un chariot renversé, et c'est le drame : 1700 livres de pression qui s'échappent d'un coup. Il en coûterait 551 000 \$ pour installer adéquatement les gaz médicaux (oxygène, air comprimé, azote, suction).

Et puis, il y a les 950 fenêtres à remplacer (1,8 million \$), le revêtement extérieur de brique à réparer (1,3 million \$), sans compter les laboratoires vétustes à rénover. Bref, il en coûterait 8 millions \$ pour rendre l'Hôpital de l'Enfant-Jésus fonctionnel et conforme aux normes de sécurité.

« Un moment donné, à force de remettre à plus tard des réparations urgentes, on va payer pour... il vaudra mieux tout refaire à neuf », soupire Richard Proteau.

À l'hôpital Laval

À l'autre bout de la ville, l'ingénieur Réjean Lemieux, directeur des services techniques de l'Hôpital Laval s'arrache les cheveux, lui aussi. Le toit du pavillon Notre-Dame coule. Celui du pavillon Rousseau aussi. L'an prochain il faudra absolument les remplacer. Avec quel argent?

Réjean Lemieux est fier de son hôpital. Il en prend soin comme de sa propre maison. « On n'est pas l'établissement qui fait le plus pitié », admet-il. Pourtant, le pavillon Rousseau n'a pas été restauré depuis 1967. « La toiture a déjà été goudronnée deux fois, les colonnes extérieures s'effritent. Si on ne trouve pas d'argent, on devra faire comme tout le monde... se laisser aller et ne pas investir dans l'entretien des bâtisses », craint Réjean Lemieux.

Pour le directeur général de l'Hôpital Laval, M. Henri Larouche la vétusté de l'ensemble des hôpitaux du Québec est malheureuse, dramatique. « Il ne faudrait pas jouer à l'autruche trop longtemps, sinon des milliards devront être engloutis pour acheter de l'équipement neuf. À chaque année, le précipice s'agrandit », constate-t-il.

Hydro...

d'un retard dans l'entrée en service des installations hydro-électriques.

Dans les étapes à franchir avant la signature du contrat, on mentionne la complétion des avis juridiques, la conclusion d'études économiques, la négociation finale des fourchettes de prix, les conditions de « résiliation pour défaut » et une « solution à la fiabilité du réseau d'Hydro-Québec ».

Joint à Boston, l'auteur du rapport a reconnu son authenticité mais a refusé de discuter de son contenu. « Nous n'avons pas l'intention de négocier par l'entremédiaire des médias », a répondu M. Bigelow. « Nous voulons protéger notre position de négociations. Nous avons investi beaucoup d'argent (dans la ligne de transmission de 2000 mégawatts) et nous voulons explorer les possibilités qui pourraient être avantageuses aux deux parties », a-t-il dit.

Même si le contrat ne doit entrer en vigueur que dans 10 ans, les négociations pourraient être conclues rapidement, a-t-il laissé entendre, les pourparlers « étant influencés par les projets pour l'accroissement de la capacité d'Hydro-Québec ». M. Bigelow faisait directement allusion à l'intention affichée du gouvernement Bourassa de signer des contrats de vente d'énergie avant de commencer la construction de nouveaux barrages à la baie James.

Si le négociateur de Nepool refuse de discuter de l'ordre de grandeur de la transaction, on connaît par contre l'ampleur financière d'ententes moins importantes conclues récemment entre le Québec, le Vermont et l'État de New York. S'il est ratifié, ce contrat avec Nepool représente pour Hydro-Québec un volume d'énergie trois à quatre fois supérieur à la transaction actuellement étudiée avec le Vermont Joint Owners (450 mégawatts) et dépasse de moitié la plus grosse vente faite à ce jour à l'État de New York (1000 mégawatts).

Le contrat de livraison d'énergie ferme à New York, signé en mai 1989 entre le premier ministre Robert Bourassa et le gouverneur de l'État Mario Cuomo, dépassait les 15 milliards \$. Les 450 mégawatts qu'on projette de vendre au Vermont rapporteront autour de six milliards.

Pour les adversaires d'Hydro-Québec, ce rapport confirme leurs pires craintes et illustre la stratégie de la société d'État québécoise, « qui nous met devant un fait accompli », a soutenu M. Allan Penn, porte-parole des Cris. En négociant rapidement des ententes de livraison d'énergie ferme avec les Américains, Hydro-Québec place les autorités environnementales canadiennes dans une situation impossible. On se prépare à leur faire porter l'odieux de la résiliation de contrats de plusieurs milliards de dollars dans l'éventualité où les travaux à la baie James devraient être annulés pour des raisons environnementales, affirme-t-il.

Les porte-parole d'Hydro-Québec aux audiences de la Commission des services publics du Vermont ont tenté de minimiser l'importance de ce rapport dont, cependant, ils ignoraient jusque-là l'existence.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés	647-3333	Rédaction Générale	647-3266
Annonces classées	647-3311	Publicité	647-3394
Carrières et Professions	647-3270	Promotion	647-3342
Publicité Détaillants	647-3435	Renseignements	647-3233

École de la réserve navale dans le Vieux-Port

L'impatience gagne le ministère de la Défense

Au ministère de la Défense nationale, on a l'impression que l'école française de la réserve navale n'est pas la bienvenue à Québec. Pourtant, il lui tarde de trouver un emplacement... de préférence la Pointe-à-Carcy, dans le Vieux-Port de Québec, où il pourrait réaliser des économies de 30 millions \$.

Quelques semaines après les séances de consultation, le comité présidé par M. Gilles Boulet fut saisi du projet de la Défense nationale d'implanter un centre d'entraînement pour les francophones, le quartier général de la réserve et l'accueil des cadets, avec des postes d'amarrage pour des dragueurs de mines, tout en offrant un support logistique pour les navires de la défense côtière, à compter du printemps 1993.

Cependant, on ne cachait pas que la présence d'un certain nombre de bâtisses construites au début des années 1980, pouvant être recyclées, était un atout majeur puisqu'il serait possible d'économiser plus de 30 millions \$, ce qui est fort important en raison des contraintes du budget fédéral.

On promettait un accès permanent au public dans ce secteur. Encore aujourd'hui, le lieutenant-colonel Cantin affirme que le ministère offre toutes les garanties voulues. C'est loin de l'opinion émise par le comité consultatif, affirmant qu'il était « loisible à la Défense d'en interdire l'accès en invoquant des raisons de sécurité sans que l'autorité civile ou l'opinion publique ne puissent intervenir ».

Dans le même sens, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier est plutôt inquiet de l'accès public advenant la réalisation



Le bassin Brown ci-haut, à l'est de la gare maritime Champlain, ne semble pas intéresser la marine. Le port de Québec n'a reçu aucune demande.

de cette école navale. « On ne peut pas dire que la Citadelle est un terrain de pique-nique. Par définition militaire, de tels lieux sont des 'restricted area' où le public est tenu à l'écart. »

M. L'Allier veut être clair. Selon lui, il est inacceptable d'aliéner les terrains de la Pointe-à-Carcy, seul site ouvert sur le fleuve. Il voudrait bien que l'école s'établisse, mais ailleurs dans le port de Québec, par exemple en bordure du bassin Brown, près de la gare maritime

Champlain, un endroit auquel l'ex-ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, avait fait allusion en lançant l'idée d'un centre naval francophone. Il s'agit d'un terrain, le seul qui soit encore utilisable, d'une superficie de 42 000 mètres carrés, ayant servi au triage du traversier-rail, avant la construction du pont de Québec.

Au port de Québec, aucune demande n'a été faite relativement à ce terrain qu'on garde pour de futurs besoins, soit l'a-

ménagement d'une cour de triage si on devait faire le transport de containers par chemin de fer ou l'agrandissement des entrepôts. À la connaissance du lieutenant-colonel, le bassin Brown n'a pas fait l'objet d'une étude par la Défense nationale. Le temps tarde pour une décision, a ajouté M. Cantin, puisque la marine attend les 12 dragueurs de mines qu'elle a commandés et qu'elle aura besoin d'un centre pour former les équipages.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

De son bureau d'Ottawa, le lieutenant-colonel Pierre Cantin, membre du cabinet du ministre William McKnight, a confié au SOLEIL qu'il fallait attendre que le ministre des Travaux publics, M. Elmer Mackay, ait pris position sur le rapport du comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy avant d'aller plus loin.

Ce rapport, préparé à la suite d'audiences tenues en juin 1989, avait été commandé avant le déclenchement des élections fédérales par l'ex-ministre des Travaux publics, Stewart McInnis, à la suite des pressions exercées par la Coalition pour la protection du Vieux-Port de Québec, opposée à la cession de la Pointe-à-Carcy à un entrepreneur privé, soit le groupe Perez-Rocois.



La compagnie National qui a pris la relève de Dominicana vers le Sud a enfin réussi l'exploit d'atterrir à l'heure à Québec.

Nationair se paye le luxe d'arriver avec 15 minutes d'avance

« Nationair annonce l'arrivée du vol 745 en provenance de Puerto Plata. Hein ? Déjà ! Non seulement ils sont en temps, ils se permettent d'arriver 15 minutes à l'avance maintenant ? »

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

La surprise de la journée, hier, à l'aéroport de Québec, était de voir arriver un vol en provenance du Sud à l'heure prévue. La saga initiée par Air Dominicana et reprise par Nationair, il y a une dizaine de jours, a pris fin, du moins momentanément, quand les heureux vacanciers du vol 745 ont posé les pieds à Québec.

« Ils sont plus bronzés que ceux qu'on a vu arriver au cours des dernières semaines. Ils n'ont pas perdu leur beau tan en poireautant dans un aéroport eux ! », lance à la blague Martine Corbeille, venue à la rencontre de ses parents.

Pour les chanceux arrivant du Sud comme pour les proches qui attendaient leur retour, l'intrigue était presque insoutenable. Même en se rendant à l'aéroport, plusieurs se demandaient encore s'ils auraient à attendre des heures avant les retrouvailles.

« On ne savait vraiment pas s'ils allaient arriver, admet Jacques Beaupré. Heureusement qu'ils sont en temps parce que j'en connais une qui ne l'aurait pas trouvée drôle », conclut-il en jetant un regard sur la fillette cherchant avidement ses parents à travers la foule de voyageurs.

« Il vente pas pour rire ici ! Ça a dû donner un coup de pouce à l'avion », lance Marc Lapointe. Faut dire qu'arriver à Québec en plein hiver vêtu d'un petit chemisier, ça n'aide pas à trouver le climat agréable. « Ouin. Dans l'fond, un retard d'une vingtaine d'heures aurait peut-être laissé le temps à la température de se réchauffer ! »

Contrairement à tous les malheureux qui ont vécu les malencontreuses aventures des vols précédents, les voyageurs arrivés hier n'ont rapporté avec eux que de bons souvenirs de leur périple dans le Sud.

« Un voyage merveilleux ! » s'exclament Suzanne et Jean-Claude Mercier. « Les gens qui ont dû patienter lors des vols précédents ont été malchanceux. Ils devraient qu'ils le voient comme ça, un point c'est tout. Nous avons eu un vol très agréable. Le service était excellent. Nous ne rayons pas cette compagnie de notre liste. »

Ou les autres ont été malchanceux, ou vous avez été très chanceux... Une théorie qui serait plutôt celle de Clément Marcoux. « Je dois vous avouer qu'avec tout ce qui s'est produit dans les dernières semaines, je ne savais vraiment pas quand est-ce que j'allais remettre les pieds à la maison. Ça me stressait un peu car vous voyez, je recommence à travailler demain. Je ne vais pas en voyage pour m'inquiéter de savoir si je serai en mesure de revenir en temps ou non. »

« Probablement que la prochaine fois, je m'arrangerai pour prendre un moyen plus certain. Ces p'tites compagnies ont fréquemment ce genre de problème. A jouer avec le feu, on finit par se brûler... »

Capotage

Un véhicule de type 4x4 s'est retrouvé les quatre roues en l'air après que le conducteur eut perdu la maîtrise de son engin. Ce dernier a été légèrement blessé ; personne d'autre ne prenait place à bord du véhicule. L'accident est survenu sur l'autoroute Dufferin-Montmorency, près de la rue d'Estimauville, sur une chaussée légèrement glissante. Les mâchoires de vie de la sûreté municipale de Beauport ont été nécessaires pour dégager le blessé.



Le Soleil/Jacques Deschênes

Charlevoix veut convaincre Mulroney de faire des hautes gorges un parc fédéral

Les autorités de l'Association touristique de Charlevoix ont entrepris de convaincre leur député, le premier ministre Brian Mulroney, de souscrire à un projet de création de parc fédéral sur le territoire des hautes gorges de la rivière Malbaie. Dans une lettre qu'elles lui adressent, il est mentionné que l'on débutera sous peu une campagne de promotion du projet auprès du gouvernement du Québec.

par DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

« La création d'un parc national consoliderait l'industrie touristique de Charlevoix en y apportant un attrait majeur adéquatement aménagé qui favoriserait l'étalement de l'affluence tard en automne, tout en amenant une clientèle nouvelle », mentionne le président de l'Association touristique M. Jacques Lemire.

Il y a une vingtaine d'années que l'idée de créer un parc sur le site des gorges de la rivière Malbaie fait son chemin. C'est pour cette raison qu'il a été protégé contre les coupes forestières et tout type d'exploitation commerciale. On y a également interdit toute nouvelle construction de chalet.

En 1982, le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche inscrivait ce projet dans son

plan quinquennal de développement des parcs. Toutefois, trois ans plus tard, il retirait le projet des hautes gorges de sa programmation.

Les autorités régionales ont mis un certain temps à s'en remettre. Le message de Québec était clair : nous n'avons pas d'argent à consacrer à ce site.

En 1988, la MRC de Charlevoix-Est décrète le territoire parc régional. Un groupe d'hommes d'affaires investit 100 000 \$ pour la mise en service d'un bateaumouche offrant des excursions sur un secteur de la rivière. Parallèlement, on fonde une Corporation de développement pour l'aménagement d'autres infrastructures. L'été dernier, quelque 20 000 personnes ont franchi les barrières du parc.

« Avec les moyens financiers dont nous disposons, nous n'arriverons jamais à créer un véri-

table parc. Il nous faut avoir accès à des capitaux importants pour véritablement mettre le territoire en valeur », fait observer un porte-parole de la corporation, M. Charles Roberge.

Les hautes gorges sont situées à 50 km au nord de La Malbaie. La route d'accès est en gravier sur plus de la moitié du parcours. Elle demande à elle seule des énergies considérables. « Le territoire est également parsemé de micro-systèmes écologiques extrêmement sensibles qu'il faut protéger contre les abus des visiteurs », indique M. Roberge.

A l'Association touristique, on se dit que si Québec n'a pas d'argent, Ottawa pourrait avoir les moyens d'autant plus que Brian Mulroney est à la recherche de projets pour laisser sa marque dans la région. Encore faudra-t-il convaincre les autorités provinciales de céder le territoire. « Quand on voit les retombées qu'a entraîné le parc national de la Mauricie, on se dit que l'enjeu en vaut la chandelle », fait observer M. Roberge.

Le territoire des hautes gorges fait 233 km carrés. Il recèle une foule d'attraits susceptibles d'intéresser une multitude de visiteurs. On peut y admirer des panoramas et des chutes, dont certaines font 200 mètres de hauteur. Pour les amateurs d'écologie et de sciences naturelles, on peut y observer la succession complète des principaux domaines écologiques du Québec, allant, sur un espace relativement restreint, de l'érablière laurentienne à la toundra arctique alpine. Des parois favorisent l'alpinisme tandis que la rivière est canotable. Quant aux randonneurs ils pourront se livrer à leur activité favorite en montagne.

Le site a également une certaine valeur culturelle puisque c'est dans les gorges de la rivière Malbaie que Mgr Félix-Antoine Savard situe l'action de son *Menaud maître draveur*. On a finalement identifié le site comme aire centrale de la réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix instaurée au cours de l'été dernier par l'UNESCO.

Importation de cocaïne : l'enquête des 18 accusés débute à Percé

C'est aujourd'hui que s'ouvre au palais de justice de Percé l'enquête préliminaire de 18 individus accusés de complot pour l'importation de 15 tonnes de cocaïne.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

Cette enquête, qui se déroulera sous une ordonnance de non-publication, devrait demander beaucoup de temps, étant donné le grand nombre de personnes impliquées.

Dix-sept personnes ont comparu le 11 décembre dernier relativement à cette affaire. Les arrestations avaient eu lieu à la suite d'une vaste enquête de la SQ, laquelle avait mis au jour un complot d'importation de 15 tonnes de cocaïne. La drogue devait être importée par bateau, vraisemblablement de la Colombie, pour être transbordée sur un navire gaspésien, le *Marjory*. Un rendez-vous avait été fixé à un endroit bien précis du détroit de Belle-Isle. Six des 17 personnes ont été libérées après l'enquête sous cautionnement.

Le nom d'Yvon Roy, un individu de 49 ans, de Montréal, s'est ajouté vendredi à la liste des 17 suspects. Recherché depuis la mi-décembre, Roy a été arrêté jeudi dans un appartement de Repentigny. Il a comparu le lendemain au palais de justice de Percé pour répondre d'une accusation de complot pour importation de cocaïne. Il a été arrêté en compagnie d'un autre individu recherché par la police, André Juneau. Un mandat d'arrestation a également été émis contre un dix-neuvième individu, Florent Després, de Montréal.

10.9% sur 48 mois

OU

1er versement dans 90 jours sans intérêt

Sur Sprint - Cavalier - Pick-up et Blazer S



MARLIN Chevrolet Oldsmobile inc.

c'est grandement accueillant! 2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

Forum sur les écoles secondaires

# La CECQ innove dans l'art de « magasiner » une école

Les halles d'alimentation, les halles de l'automobile et, pourquoi pas, les halles... des écoles secondaires ! La Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) a mis au jour cette initiative en présentant hier, à l'école Joseph-François-Perrault, le premier Forum sur les écoles secondaires de formation générale.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

Les écoles Jean-de-Brébeuf, Cardinal-Roy, Joseph-François-Perrault, Notre-Dame-de-Roc-Amadour, Vanier, St. Patrick's high school et Maitrise de Québec ont toutes répondu à l'appel. Bien installés dans leurs kiosques respectifs, les dirigeants, professeurs et quelques élèves de chacun de ces établissements ont « vendu leur salade », de 13 h à 16 h, aux nombreux parents venus « magasiner » une école pour leurs jeunes.

« Cette initiative permet aux parents et à leurs enfants de se renseigner sur toutes les écoles de formation générale de la CECQ, et non seulement sur celle de leur quartier », explique Lucien Flamand, président de la CECQ.

« Tout en présentant son programme général, chaque institution met l'accent sur ses spécialités. Des spécialités qui ne sont pas nécessairement connues de tous.

« Prenez l'école Jean-de-Brébeuf par exemple. Cette institution offre une option spécialisée

en éducation technologique. Les élèves sont appelés à penser, planifier, concevoir et distribuer un produit. Peu de parents sont au courant de ce programme. Ici, ils ont droit à des démonstrations et sont en mesure d'en découvrir plus sur ces programmes donnés dans les écoles hors de leur quartier. »

**Une initiative appréciée**

Passant d'un kiosque à l'autre, discutant avec différents directeurs et professeurs, les nombreux parents présents à ce forum n'ont pas caché leur satisfaction face à cette formule mise sur pied par la CECQ.

« Nous n'avons pas vraiment le temps de nous déplacer d'une école à l'autre pour voir ce que chacune a à offrir de plus que l'autre », admet Thérèse Martin, qui voudrait bien « caser » son p'tit Samuel dans une bonne école. « S'il n'y avait pas eu ce forum, mon gars serait allé à l'école du quartier, c'est certain. Mais ici, j'ai recueilli des informations sur une autre institution qui me semble très intéressante. Je vais certainement aller sur place lorsqu'ils feront leur journée d'information, au mois de février. »

« C'est bien de nous donner la chance de comparer ainsi les différentes écoles », explique pour sa part Ginette Lavoie. « Le choix d'une école est une chose importante, et l'idée de la CECQ de mettre toutes ces informations à notre disposition est excellente. Ça nous évite bien des déplacements que, de toute manière, je ne suis pas certaine que nous aurions faits. »

La formule initiée, hier, se veut une façon de mettre un peu plus l'accent sur la liberté de choix préconisée par la CECQ. Selon Réal Pellerin, directeur de l'école Notre-Dame-de-Roc-Amadour, « la CECQ, qui a toujours incité les parents à ne pas limiter leur choix à l'école de leur quartier, vient de leur donner le moyen de le faire. C'est bien beau de parler de choix, mais quand on n'a pas les informations nous permettant de faire ce choix, c'est bien difficile.

« J'ai rencontré beaucoup de parents cet après-midi qui n'étaient pas au courant que notre école n'offre que les deux premières années du secondaire. Il en ressort un esprit de groupe beaucoup plus fort chez nos élèves. Certains de ces parents, pour qui ce genre d'esprit familial est très important, sont repartis avec notre dépliant. Ils semblaient très intéressés. »

Ce forum aura également



Des centaines de parents ont envahi l'amphithéâtre de l'école Joseph-François-Perrault, hier après-midi, dans le but de « magasiner » une école secondaire pour leurs enfants.

donné l'occasion aux directeurs et enseignants des différentes écoles d'évaluer la compétition. En faisant le tour des kiosques et en assistant à certaines démonstrations, ces derniers ont été à même de constater qu'il y a des choses très intéressantes

qui se font ailleurs que dans leur propre cour.

« Ça nous permet de voir et d'apprendre des choses sur les programmes offerts dans les autres institutions, poursuit Réal Pellerin. L'occasion est idéale

pour échanger entre nous et mettre à jour nos connaissances. »

Une autre journée « forum » sera présentée le dimanche 28 janvier à compter de 13 h à l'école Jean-de-Brébeuf.

En Bref

**■ Motoneiges sur la Chaudière**

STE-MARIE-DE-BEAUCE — La police de Sainte-Marie s'explique mal comment deux motoneigistes ont pu s'aventurer samedi soir dans un sentier qui traverse le couvercle de glace de la rivière Chaudière et qui avait été fermé en raison des récentes pluies. En voulant traverser le cours d'eau, Mario Ferron, de Victoriaville et Sylvain Marcoux de Plessisville ont perdu l'un de leur engin, qui a coulé sous trois mètres d'eau. Les deux sportifs sont sortis indemnes de cette fâcheuse position. Vendredi dernier, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, une femme de 25 ans, Hélène Couture, a péri dans une collision entre la motoneige sur laquelle elle prenait place et une chenillette.

**■ Voleur épinglé**

QUÉBEC — Les policiers de la Sûreté du Québec ont intercepté hier l'auteur d'un vol de 5000 \$, commis en matinée dans un restaurant de Port-Cartier. Le suspect s'était emparé des recettes de restaurant où il travaillait et s'était enfui au volant d'une Chevrolet Impala en direction de Montréal. Il a été repéré à Sainte-Anne-de-Beaupré.



Les équipes d'entretien de la patinoire de la rivière Saint-Charles ont eu beaucoup de mal à réparer les fissures et les brisures causées par la pluie de jeudi dernier. Mais vendredi, tout était rentré dans l'ordre et les patineurs peuvent depuis s'en donner à coeur joie.

## La patinoire de la rivière St-Charles a retrouvé sa beauté

La patinoire de la rivière Saint-Charles n'a pris que 24 heures pour se refaire une beauté. Fermée jeudi en raison de la pluie, elle était de nouveau accessible en début de soirée vendredi.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

Une seule restriction : les usagers ne pouvaient accéder à la surface glacée qu'à partir de la marina Saint-Roch ou du pavillon de services situé près du pont Laviguer.

« La pluie de jeudi a forcé la fermeture et les hommes ont travaillé toute la journée », explique Suzanne Marquis, du service des loisirs et des parcs de la ville de Québec. « Vendredi, il y avait plein de fissures le long de la glace et nous nous sommes affairés à l'arroser.

« Elle est maintenant en très bonne condition, et ce, sur toute sa longueur. Nous avons demandé aux usagers de ne pas y accéder par les escaliers situés un peu partout sur le trajet de 2,8 km car à la base de ceux-ci, il y a encore des fissures. »

Même si les conditions de la glace sont considérées comme bonnes, parler d'une surface lisse sur la Saint-Charles serait exagéré. Avec un hiver de hauts

et de bas se succédant à une allure étourdissante, il est bien difficile de maintenir une patinoire naturelle dans un état impeccable.

« C'est évident que les périodes de chaleurs et de froids que nous avons eues n'ont pas aidé à garder la glace en bon état. La glace bouge beaucoup quand la température varie autant. C'est pourquoi nous avons eu des problèmes à en maintenir la qualité cette année.

« Les conditions de la glace varient d'une année à l'autre. Si on compare cette année aux années précédentes, il est vrai que nous ne sommes pas choyés. Mais il n'en demeure pas moins que la surface est belle. Ces petits inconvénients ne diminueront pas le plaisir qu'ont les amateurs à chausser les patins sur la Saint-Charles. »

La patinoire de la rivière Saint-Charles s'étend de la marina Saint-Roch jusqu'au prolongement de la rue Bigaouette. Elle est ouverte de 12 h à 22 h en semaine et de 10 h à 22 h les week-ends.

## Une 4e Maison de la famille a ouvert ses portes

Une quatrième Maison de la famille a ouvert ses portes. Après les deux Maisons de la famille de Limoilou et celle de Lévis, c'était maintenant au tour de Sainte-Foy d'avoir un lieu où les familles, au sens le plus large du terme, peuvent recevoir de l'aide.

par JEAN MARTEL  
LE SOLEIL

Appelée Maison de la famille Louis-Hébert et située au 865-A de la rue Myrand à Sainte-Foy, elle veut offrir à la population toute une gamme de services : écoute et informations, consultation fami-

liale et conjugale, entraide de groupes, lieu de rencontre pour des organismes familiaux, sessions de formation, conférences...

Fondateur de ce réseau de Maisons de la famille, M. Pierre-Yves Boily a déclaré au SOLEIL qu'il avait deux idées maîtresses en tête en mettant sur pied la pre-

mière Maison en 1983.

« D'une part, a-t-il dit, j'étais persuadé qu'il n'était pas nécessaire d'être spécialiste pour aider les autres. D'autre part, je constatais que le réseau d'entraide public était submergé. »

« Ici, a-t-il ajouté, nous considérons la famille dans son sens le plus général ; nous incluons même les grands-parents. Ce qui nous préoccupe, ce sont les liens qui se tissent entre les personnes :

entre les conjoints, entre les enfants et leurs parents, entre les grands-parents et leurs petits-enfants... »

Une des caractéristiques de la Maison de la famille, c'est que tous ceux qui y travaillent sont bénévoles. Personne n'est payé, peu importe que l'on soit professionnel ou non.

Les Maisons de la famille appartiennent à un mouvement appelé « Accueil de Saint-Esprit ». M. Gilbert Denis, qui en est le président, a précisé qu'une centaine de bénévoles travaillent pour ce mouvement et organisent des activités de financement, comme des bingo et des soirées récréatives.

Il en coûte annuellement 50 000 \$ pour rembourser l'emprunt ayant servi à l'achat des maisons.

Mme Suzanne Meek-Lavallée, membre du conseil d'administration de la nouvelle Maison, a précisé au SOLEIL qu'un des avantages de ce lieu est d'offrir une disponibilité que les services publics ne peuvent pas toujours se permettre. « Ici, a-t-elle dit, on peut venir et recevoir une réponse immédiate. »

Dans ses débuts, la Maison de la famille Louis-Hébert sera ouverte de 13 h 30 à 17 h 30. Avec l'arrivée des bénévoles, la Maison sera ouverte de 9 h à 17 h et cela tous les jours de la semaine.

## Sept-Îles adopte un budget tranquille

SEPT-ÎLES — Avec des prévisions de dépenses en hausse de 3,5 % par rapport à 1989, c'est somme toute un budget bien tranquille de 27 170 000 \$ qu'administrera l'hôtel de ville de Sept-Îles en 1990.

L'objectif avoué de l'administration de la ville nord-côtière de 25 000 habitants, deuxième en importance tout juste derrière Baie-Comeau, est de conserver pour ses citoyens la même qualité de service en maintenant les dépenses au minimum.

En hausse, les taxes foncières et d'affaires constituent la grosse part des revenus prévus par la municipalité. Le total des revenus généraux de taxation se chiffre à quelque 22,4 millions \$ compa-

rativement à 20,7 millions \$ l'année précédente.

Les taxes demeuraient inchangées depuis 1987.

Les paiements des gouvernements supérieurs tenant lieu de taxes se chiffrent par ailleurs à près de 3 millions \$.

Au chapitre des dépenses, ce sont les frais de financement, le service de la dette comptant pour l'essentiel, qui décrochent le premier rang avec des débours totaux prévus de plus de 7 millions \$.

C'est ensuite la sécurité publique, notamment la police, qui pèse le plus lourd dans le budget avec des dépenses totales de 4,6 millions \$.

Loisirs et culture se situent tout juste ensuite avec un budget total de 4,4 millions \$ accaparé pour la moitié par les centres communautaires et les patinoires.

Transport, bref l'ensemble des services de la voirie, et l'hygiène du milieu coûteront ensemble 6,5 millions \$.

L'administration générale de la ville, notamment le service de gestion financière et administrative, requiert selon les prévisions une somme d'un peu moins de 2,9 millions \$.



## Célébration oecuménique à la cathédrale anglicane

Deux cent personnes ont participé hier à la célébration oecuménique célébrée à la cathédrale anglicane de Québec dans le cadre de la Semaine internationale de l'unité chrétienne. Cette célébration, présidée par Mgr Allan Goodings, se voulait la première activité publique des fêtes du 125e anniversaire du centre hospitalier Jeffery Hale. Elle commémorait également le 25e anniversaire de la parution du document traitant de l'oecuménisme, publié dans la foulée du concile Vatican II. « À l'image des employés de centres hospitaliers travaillant dans l'unité et oubliant leurs différends pour le bien de leurs patients, les gens de toutes les confessions devraient s'unir dans la prière du Christ », a proclamé Mgr Goodings dans sa prière d'ouverture, rappelant ainsi aux fidèles l'esprit même de l'oecuménisme, qui préconise l'union de toutes les Églises.

## Fin de semaine peu meurtrière

MONTRÉAL (PC) — La fin de semaine a été peu meurtrière au Québec selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier, seulement trois personnes ayant perdu la vie.

Peu après minuit, hier matin, à Beaudry, une localité située à une quinzaine de kilomètres au sud de Rouyn-Noranda, Serge Lévesque, âgé de 23 ans et domicilié à Rouyn, est mort lorsque sa moto-jeune est entrée en collision avec une automobile.

Une jeune femme de 19 ans a perdu la vie samedi, vers 19 h 30, lorsque le véhicule dans lequel elle se trouvait en compagnie de deux amis a heurté un lampadaire en bordure de la voie de service de l'autoroute Métropolitaine, à Montréal. Comme c'est son habitude, la police de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas révélé l'identité de la victime.

Samedi matin, vers 6 h 45, une collision frontale survenue à Bromont, en Estrie, a tué sur le coup Sylvie Méthé, une jeune femme de 23 ans habitant Cowansville.



Le Soleil/Patrick Lamarche

## Fausse alerte à la bombe à Charny

Trois conciergeries de Charny, totalisant 78 logements, ont dû être évacuées hier soir en raison d'une alerte à la bombe. Un appel anonyme placé vers les 20 h à la sûreté municipale de l'endroit avertissait les policiers qu'un « bloc dans le secteur de la rue de l'Affluent allait sauter ». Un peu plus tard, les policiers de la SQ recevaient le même type d'appel téléphonique, et l'interlocuteur mentionnait qu'il ne restait que 20 minutes avant la détonation. Les résidents des trois immeubles d'habitation ont été évacués et ont trouvé refuge dans la salle paroissiale. Après une fouille en règle des pompiers de Charny, qui a permis de s'assurer qu'aucun engin explosif n'avait été placé dans aucun des trois édifices, les locataires ont été ramenés chez eux en autobus. Les policiers tentaient hier soir de retracer la provenance de l'appel.

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...**

La chaîne "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

**LE SOLEIL**

ABONNEMENT: 647-3333

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN**

**DÉJEUNER DES CHEFS D'ENTREPRISE**



M. DAVID PETERSON  
Premier Ministre de l'Ontario

prononcera une conférence lors du septième déjeuner des chefs d'entreprise du Carnaval de Québec. Ce déjeuner est organisé conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain et le Carnaval de Québec.

**LE LUNDI 5 FÉVRIER 1990**

**CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS**

**11 h 30**

RÉSERVATIONS:  
(avant le 2 février)

**(418) 692-3853**  
**(418) 626-3716**

**DEBUTANT CETTE SEMAINE**

**COURS D'ANGLAIS**  
français et espagnol

— Grammaire et conversation  
Privés, semi-privés et groupes  
(5 à 8 personnes)

— ENFANTS et ADULTES

**LINGUI-CENTRE**

*Guyline Chevaret*  
INCORPORÉE

494, boul. Atrium,  
Charlesbourg  
623-5206

Cours de culture personnelle

**HOROSCOPE 1990**

**Marie Paule Dubé, astrologue**

75 avec date de naissance (heure non nécessaire), enveloppe affranchie.

1990: Année de grands changements pour plusieurs.

3625, Lanthier, #101  
Sainte-Foy, QC G1X 4E3

INFORMATION POUR CARTE DU CIEL PERSONNELLE  
654-0082

**SERVICE D'URGENCE**

**Verres de contact**

**Dr J.R. Clément m.d.**  
**Ophtalmologiste**

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY

**654-1488**

**"C'est grâce à Nutri/Système que j'ai perdu 50 lb et repris goût à la vie".**

**Le programme complet de Nutri/Système comporte:**

- Perte de poids rapide, facile, permanente et sécuritaire
- Programme de Modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels

**OUVERTURE À LEVIS ET NEUFCHÂTEL samedi le 27 janvier**

Notre cliente Sherril a perdu 50 lb

**PLUS DE 1500 CLINIQUES DE PAR LE MONDE**

**nutri/système**  
cliniques minceur

**3 SEMAINES** pour seulement **49\$\***

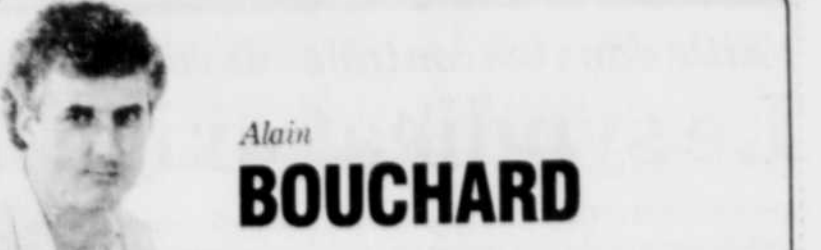
APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

**658-3000** 979, de Bourgogne Sainte-Foy

**624-0440** 9185, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

**681-1212** CARREFOUR VANIER 459, rue Soumande (face à Place Fleur de Lys)

\*Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement pour un temps limité.



Alain BOUCHARD

## Le glasnot expiatoire

En se quittant, je lui ai demandé s'il n'était pas une espèce de nouveau curé. Parce qu'il prêche beaucoup, finalement. Et que, bon... l'âme par ci, l'âme par là...

« Disons que je serais plutôt un prophète de la conscience humaine ».

Peut-être que vous autres vous le connaissez déjà, parce qu'il a un dossier de presse épais comme ça qu'il s'est empressé de me faire voir. Peut-être que vous le connaissez déjà, surtout si vous habitez à Saint-Urbain ou ailleurs dans Charlevoix, pas trop loin de là.

Paul Ryel, son nom. Quarante-trois ans. Ryel, il m'a dit que c'était norvégien. Puis il m'a parlé des problèmes qu'il avait toujours eus avec son nom, problèmes de consonances, problèmes d'évocation, problèmes de *Bonhomme Sept-Heures*, aussi. Paul, comme dans Paul Rose; Ryel comme dans Louis Riel. Demandez à votre maman, si ça ne vous dit rien.

Il jeune, Paul. De toutes sortes de façons, pour toutes sortes de causes. Il m'a même affirmé solennellement avoir été l'inventeur de la technique du jeûne comme moyen d'éveil de la conscience du monde, comme moyen qu'ont les citoyens d'avertir les autorités d'un grand danger en perspective. J'ai oublié de lui demander s'il avait été cet inventeur-là pour Charlevoix, pour tout le Québec, ou pour toute la planète. So what, l'important, c'est qu'il ne se suicide pas, quoi! Et il m'a juré que justement, son nouveau jeûne, ce n'est pas un suicide. Même si lui ne peut pas être un jeûneur ordinaire... à cause de son diabète. Vous voulez vraiment que je vous fasse la différence? O.K. Quand t'es pas diabète, tu peux faire 25, 30 jours à l'eau seulement. Quand t'es diabète, non. Tu péterais au bout de 10 jours. Quand t'es diabète, tu dois bouffer quelque chose ou boire quelque chose d'autre que de l'eau, aux quatre jours.

Ce qui fait que Paul a besoin de 58 jours pour en jeûner 44... et perdre les 40 livres qu'il a promis à la conscience humaine. « Ce jeûne expiatoire, est-il écrit sur son communiqué — oui, parce qu'il a un communiqué, il me l'a remis — a commencé le 6 janvier 90 à la première heure et durera jusqu'à la quatrième heure du 4 mars 90... » Il a décollé à six pieds, trois pouces, 225 livres. Je vous promets d'aller checker le 4 mars, si je suis encore au pays. Pourquoi je dis ça? C'est parce que si moi, je ne jeûne pas, il m'arrive par contre de voyager. Voilà, c'est tout. Ne cherchez pas de mystique là-dedans.

### L'homnisme

Vous avez remarqué, dans la phrase du communiqué? Jeûne expiatoire. Paul veut expier une faute, un péché. Quasiment le péché d'être un homme. Et c'est là qu'on s'est accroché un peu, vous verrez bien comment, attendez.

Il n'a pas dit ça comme ça. Il n'a pas dit: *Je suis honteux d'être un homme, parce que les hommes sont affreux, sales et méchants.* Mais il a parlé de l'homnisme. Et il a dit que le pouvoir mâle a suffisamment fait de ravages, que la domination masculine avait suffisamment écrasé les femmes, etc. Bref, si jamais il y a eu des femmes qui ont voulu rendre les hommes honteux d'en être, j'ai envie de dire qu'elles ont presque la un premier fruit de leur travail.

Mais c'est délicat, tout ça. Très.

Parce que le nouveau jeûne de Paul Ryel est cette fois associé à la tuerie de la Polytechnique. Et qu'on a déjà fait pas mal de trucs avec cette affaire: on lui a déjà fait dire pas mal de choses; on s'est déjà garoché pas mal d'accusations par la tête; et le reste. Je me souviens encore de ce bout de phrase de l'une des lettres intempêtes que j'ai reçues à ce sujet: « Les femmes n'ont pas besoin d'être protégées... » Je m'étais mal exprimé, madame. Ce que je voulais dire, c'est que tout être humain en danger a besoin d'être protégé et défendu. Ça n'a rien à voir avec l'âge, le sexe, la fortune et les idéologies. C'est ma maman qui m'a enseigné ça. Et elle parlait alors de mes petits frères. Vous voyez, ce ne sont pas des filles!

C'était ça, l'accrochage avec Paul Ryel. Aussi quand il m'a dit: « Je me suis un jour ramassé avec une séparation et mes deux enfants sur les bras. J'ai alors vécu une situation de femme ». Moi, je lui ai dit: Non! T'as vécu la situation d'un homme qui se ramasse avec deux enfants sur les bras, voilà. T'es pas devenu une femme pour autant. Tu les as mieux comprises, peut-être. O.K. Mais t'es resté un homme. Va-t-on se mettre à appeler mères, les pères qui s'occupent de leurs enfants?

Je savais quand même où il voulait en venir. Je laisse donc tomber.

### Terrien, c'est tout

Voilà ce que dit aussi son communiqué: « ... un jeûne expiatoire de 44 jours, jeûne fait, en premier lieu, en mémoire des 14 femmes tuées et des 13 blessées lors des événements du 6 décembre 1989 survenus à la Polytechnique de Montréal, et, en deuxième lieu, en mémoire de toutes les victimes d'injustices sociales institutionnelles (par les lois et les règlements de l'Etat) et d'injustices individuelles privatisées (par les attitudes chauvinistes et sexistes)... Ce jeûne expiatoire doit être compris dans son sens universel, soit comme acte de purification de l'âme humaine entachée par le geste destructeur d'un homme, ainsi que dans son sens original, soit comme démarche initiatique pouvant neutraliser les forces malveillantes qui se sont manifestées lors de la tragédie du 6 décembre dernier... »

Il m'a parlé de la nécessaire glasnot expiatoire, de la violence structurée. Il m'a dit considérer comme ses enfants les étudiants chinois qui ont récemment viré leur pays à l'envers. Il m'a aussi dit qu'il n'était plus Québécois, que ça ne valait plus la peine; qu'il était terrien, c'est tout. Il m'a fait la différence entre la pauvreté et la misère. « La pauvreté, comme la mienne, par exemple, peut être libre. Et alors, elle est créatrice. Elle permet plein de choses. Tandis que la misère, elle n'est pas choisie. Et elle est destructrice ». Il m'a expliqué que si un homme quelconque fait du tort à quelqu'un d'autre, il y a des cellules de son corps (à lui, Paul Ryel) qui meurent.

Et il m'a dit que plein de femmes utilisaient maintenant l'expression *mon chum* plutôt que *mon mari*, comme façon de camoufler leur dépendance. Ou pour ne pas dire: mon amant ou mon concubin, ce qui n'est pas du tout la même chose qu'un *chum*, à son avis.

Je sens qu'il vient de partir quelque chose, le prophète de la conscience humaine.

Au fait, y a-t-il beaucoup d'hommes mariés qui appellent leur femme *ma blonde*?

Avec son jeûne, Paul Ryel dit qu'il va économiser 400 \$ de bouffe. Et que ces 400 \$-là, il va les envoyer, en deux versements, à des organismes qui s'occupent de femmes violentées et de victimes d'injustices sociales. Il vous demande de faire la même chose avec lui. Et même de lui écrire, au 283, Saint-Edouard, Saint-Urbain de Charlevoix, G0A 4K0.

Tu vois, Paul? T'avais peur. Tu te demandais comment l'article allait sortir, quand on s'est quitté, dans la rue Saint-Jean. Et j'ai même mis l'adresse.

**VENDEURS - REPRÉSENTANTS CONSEILLERS — GÉRANTS DE VENTE**

**Voulez-vous VENDRE avec STRATÉGIE?**

**VENTE STRATÉGIQUE**  
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- vous motiver à vendre
- vendre votre personnalité
- structurer votre territoire
- disposer de votre temps
- communiquer avec vos clients

**GÉRANCE DE VENTE**  
Vous apprendrez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer vos territoires
- organiser des concours de vente
- rémunérer vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps
- comment diriger vos vendeurs

**ROGER ST-HILAIRE**  
Instructeur

**VENTE STRATÉGIQUE**  
Québec 8, 9 février  
Montréal 22, 23 février  
Trois-Rivières 26, 27 février  
Sherbrooke 1er, 2 mars

**GÉRANCE DE VENTE**  
Montréal 12, 13, 14 février  
Québec 7, 8, 9 mai

Téléphonez maintenant  
Région de Québec (418) 626-7498  
Extérieur 1-800-463-6246  
Inscriptions en nombre limité

**Cours de vente Roger St-Hilaire**

## Faillie dans les contrôles de contamination à Gentilly II

# Le syndicat exige un meilleur système de radio-détection

BECANCOUR (PC) — Les propos tenus vendredi dernier par le chef de services et responsable de la radio-protection à Gentilly II, M. Henri Marois, sur le comportement enfantin de certains travailleurs de la centrale nucléaire a fait réagir le syndicat des travailleurs de la centrale qui donnera aujourd'hui une conférence de presse.

M. Marois disait qu'il est possible que des travailleurs ignorent le système de détection de radiations, mais que ce fait est difficile à contrôler parce que « l'on n'est pas pour les traiter comme des enfants d'école ». Ces travailleurs



M. Henri Marois, responsable de la radio-protection.

cette fois-ci, ne se déclenche pas. Cependant, une vérification est faite à l'aide d'un contaminateur portatif et la lecture indique 8000 Cps. La contamination est fixée à un lacet de chaussure», relate le rapport.

Le syndicat se demande comment il se fait que les moniteurs (à l'exception des contaminateurs) ne se déclenchent pas toujours quand les travailleurs sont contaminés. Le président André Cossette estime que plusieurs travailleurs se rendent dans leur famille alors que, sans le savoir, ils sont contaminés.

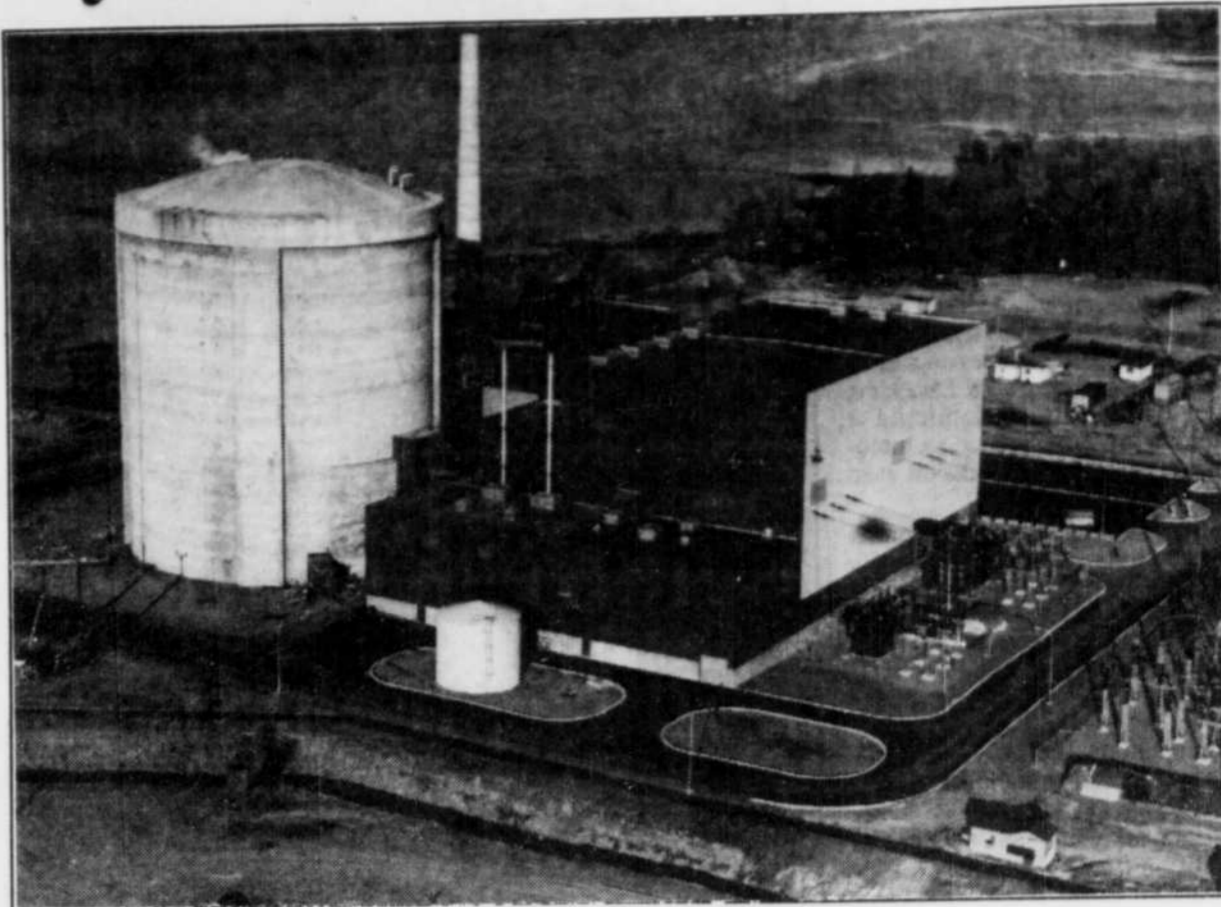
Le syndicat réclame depuis plusieurs années l'installation d'un moniteur portatif à la sortie de la centrale nucléaire Gentilly II et la mise en fonction d'un gardien qui verra à ce que chaque travailleur passe obligatoirement dans le système de détection, ce qui n'est pas le cas présentement.

Non seulement les systèmes ne

fonctionnent pas bien, dit André Cossette, mais en plus, « il y a plusieurs travailleurs négligents qui ne se donnent même pas la peine de se faire vérifier par les moniteurs. Et s'ils le font et que l'alarme se déclenche, ils passent tout droit et il n'y a rien pour les obliger à se décontaminer, ni gardien, ni système de barrière ».

« M. Marois dit que s'il fallait mettre sur pied un tel contrôle, la centrale fermerait et que ce n'est pas nécessaire parce que nous ne sommes pas des enfants d'école. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que nous sommes obligés de subir une inspection en règle de tous nos bagages et sacs avant d'entrer et de quitter la centrale. Ils le font pour éviter le vol, mais pourquoi ne le feraient-ils pas pour vérifier la contamination? » demande encore M. Cossette.

Vendredi, M. Marois soulignait qu'Hydro-Québec a prévu dans son budget de 1990 d'installer un système de détection comportant une barrière qui s'imposera lorsque des radiations minimales seront détectées chez les travailleurs, et il admettait qu'il était relativement facile de se soustraire aux systèmes de contrôle.



Sur le bord du fleuve, la centrale nucléaire Gentilly II est imposante, mais les dangers de contamination radioactive de ses travailleurs sont réels.

ont suivi un cours en radio-protection, et on n'est pas pour mettre une police pour les surveiller, ajoutait-il en substance.

Le syndicat estime que par ses propos, M. Marois a tenté de minimiser la gravité de la situation.

Ce que ne s'explique pas le syndicat, c'est qu'une expérience (enregistrée sur bande vidéo) a été tentée il y a quelques jours à la suite de laquelle un travailleur a été déclaré « propre » par tous les moniteurs de détection de contamination alors qu'il portait sur lui une enveloppe dans laquelle se trouvait une particule de cobalt 60 dont les radiations dépassaient 100 fois la norme.

Un incident semblable a été inscrit dans le journal de bord de la centrale où il est indiqué qu'à 23 h 38, le 6 janvier 1990, « un travailleur déclenche le moniteur portatif en passant rapidement sur ce dernier. Le travailleur repasse donc sur le moniteur qui,

## Commissions parlementaires avant la rentrée de la mi-mars

# Des débats qui attiseront les passions des Québécois

(PC) — En plus des prévisions de dépenses et du budget printanier, quatre commissions parlementaires sur des questions qui devraient éveiller les passions du public retiendront l'attention des membres de l'Assemblée nationale au cours des prochains mois.

Elles portent respectivement sur les services de santé et les services sociaux, l'aide financière aux étudiants, les heures d'ouverture des établissements commerciaux et les normes minimales de travail.

De façon générale, la session printanière (mi-mars) est occupée surtout par la présentation et l'étude des crédits budgétaires des ministères (les députés y consacrent quelque 200 heures), d'une part; de l'autre, par le budget lui-

même et le débat général qui suit, en mai. Ces deux exercices traditionnels prennent déjà plus de relief en raison du resserrement des dépenses et de la crainte d'un ralentissement économique.

En attendant un certain nombre de parlementaires sont déjà au travail.

La semaine prochaine, la commission des affaires sociales entreprend des auditions publiques fort attendues, qui font suite à l'avant-projet présenté en juin dernier par l'ex-ministre Thérèse La-

voie-Roux concernant la réforme des services de santé et des services sociaux. A compter de mardi, probablement un record de groupes et de personnes qui ont soumis un mémoire voudra être entendu. Déjà, 12 jours d'auditions ont été prévus d'ici au 16 février. Mais ce ne sera sûrement pas suffisant pour entendre tous les intéressés.

Il serait étonnant que le projet de loi lui-même soit présenté avant l'automne au plus tôt, et la mise en oeuvre de la réforme ne saurait avoir lieu avant deux ans.

### Frais de scolarité

Une autre consultation générale fort attendue porte sur l'étude du projet de loi 25 sur l'aide financière aux étudiants. La commission

de l'éducation tiendra des auditions publiques à compter du 21 février.

Le projet du ministre Claude Ryan vise à améliorer le programme de prêts et bourses; mais il est assorti de l'intention de dégelier les frais de scolarité universitaire. Déjà, les associations étudiantes menacent de déclencher une grève générale illimitée le 21 février si, d'ici là, le gouvernement ne bat pas en retraite.

### Normes du travail

Une quatrième consultation générale portera sur l'avant-projet de loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives. Présenté en juin dernier par M. André Bourbeau, le projet vise notamment à

améliorer les congés maternels et parentaux.

### Horaires des commerces

La troisième consultation a trait aux modifications aux règlements sur les heures d'affaires des établissements commerciaux, notamment sur l'ouverture le dimanche pour l'alimentation.

### Autres pièces du menu

Sur un tout autre plan, fort de l'appui révélé par un sondage Sorécom (deux Québécois sur trois désapprouvent la perte d'ancienneté prévue dans la loi 160) les centrales syndicales tenteront de faire adoucir les rigueurs de cette pièce législative. Mais le gouvernement s'y oppose fermement et continue de répéter que les grévistes savaient à quoi s'attendre en défiant les prescriptions sur les services essentiels.



**Yves R. Girard**  
opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy  
(face église St-Sacrement)

sur toutes nos montures de  
**50% LUNETTES**  
présentement en montre  
**ACHETEZ MAINTENANT**  
**PAYEZ EN AVRIL 1990\***

### DES BIJOUX DE LUNETTES POUR 1990

Exemples:	Rég.	Spécial
SILHOUETTE #1125	240\$	120,00\$
CAZAL #221	236\$	118,00\$
RICHARD MICHEL #387	145\$	72,50\$
SAFILO ELASTA #1057	102\$	51,00\$

EXAMEN DE LA VUE PAR OPTOMÉTRISTE  
SERVICE RAPIDE ET PROFESSIONNEL  
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT

681-3578 681-3579 681-0982

\*Conditionnel à acceptation de crédit. Cette offre est valide à l'achat de lunettes complètes et se termine le 31 janvier 1990.

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA TAXE DE 7% PROPOSÉE SUR LES PRODUITS ET SERVICES?**

APPELEZ SANS FRAIS LA LIGNE INFO

**1 800 267-6640**

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

**1 800 267-6650**

La LIGNE INFO est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

Ministère des Finances / Department of Finance  
Canada / Canada

Canada

## Syndicats, groupes et institutions se rencontrent

# Concertation en éducation populaire

MONTREAL (PC) — Les groupes autonomes, les syndicats et les institutions publiques, trois réseaux parallèles oeuvrant en éducation populaire, ont, en fin de semaine, fait les premiers pas pour sortir de leur isolement et tenter de mieux concerter, à l'avenir, leurs actions.

Quelque 400 personnes, issues de ces trois réseaux, se sont réunies à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à l'invitation de l'Institut canadien d'éducation des adultes (IECA), pour « mettre en évidence la contribution spécifique de l'éducation populaire »,

« favoriser la concertation » de ceux qui y oeuvrent, et enfin, « dégager collectivement les éléments d'une stratégie d'ensemble du développement de l'éducation populaire ».

L'éducation populaire se veut différente de la formation générale et professionnelle par ses ob-

jectifs mêmes, fait valoir ainsi l'IECA: « Ses activités visent non seulement à contribuer à la qualification des personnes, mais aussi à transformer la société ».

Pour favoriser les échanges entre les trois réseaux, en particulier celui de l'information, on a suggéré la création d'une banque de données, la publication d'un bulletin, la tenue d'événements « spéciaux », comme la semaine d'éducation populaire. On a proposé aussi la mise sur pied de comité « inter-réseau » pour identifier les convergences et les divergences.

**loto-québec** Résultats

Tirage du 90-01-20

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 432 715,00\$
5/6+	10 91 902,50\$
5/6	237 2 965,30\$
4/6	16 230 83,20\$
3/6	299 941 10,00\$
VENTES TOTALES: 18 678 763\$	
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 700 000\$	
PROCHAIN TIRAGE: 90-01-24	

No complémentaire: 8

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**FREINS & EMBRAYAGE**

NOUVELLEMENT AGRANDI

**FREINS SPECIALITES LITEE D'AUTO et camion**

Québec: (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans-frais 1-800-463-4394  
Sainte-Foy: (418) 872-3751 / Chicoutimi: (418) 696-3330

**COURS DE SERVICE au BAR**

Avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES BARMAN au 737, côte d'Abraham Rabais pour étudiant(e)

**SERVICE DE PLACEMENT**

Permis culture personnelle, C.P. 0365, min. Éducation du Québec 529-5333

**PARLEZ ANGLAIS D'ICI LE PRINTEMPS**

Vous parlez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz: L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

— COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

**BERLITZ**

5 PLACE QUEBEC  
529-6161

© 1989 Centres de Langues Berlitz



Le complexe hospitalier de Chicoutimi.

**En s'affiliant à l'Université de Sherbrooke**

**L'hôpital de Chicoutimi deviendrait un centre majeur d'enseignement médical**

SHERBROOKE (PC) — Les sept centres hospitaliers affiliés à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke pourraient fort bien voir leur nombre d'étudiants diminuer de façon draconienne au cours des prochaines années, la direction de la faculté de médecine de l'université étudiant sérieusement la possibilité de s'affilier un hôpital à concentration majeure d'enseignement, a pu apprendre *La Tribune* en fin de semaine.

En fait, quatre centres hospitaliers, dont deux de Sherbrooke, sont en lice pour l'obtention de cette précieuse collaboration de l'Université de Sherbrooke, une collaboration qui, un jour, pourrait valoir le titre de deuxième centre universitaire de l'Université de Sherbrooke.

**En Ontario**  
**4 motoneigistes se noient**

(CP) — La fatalité a voulu que quatre Ontariens se noient à peu à la même heure (20 h) samedi, alors qu'ils circulaient en motoneige sur deux lacs différents.

Les corps de Kenneth Chicoine, 26 ans, Betty Ann Devouge, 27 ans et Gary Hotton, 26 ans, tous trois de Toronto, ont été repêchés par la police provinciale ontarienne des eaux du lac Halls, au nord de Minden, à environ 80 kilomètres au nord de Peterborough.

Ils se sont noyés vers 20 h quand leur motoneige a rencontré un trou d'eau.

**La glace cède**

Par ailleurs, à la même heure selon la police, Philip Sopher, 56 ans, de Morrison Township, s'est également noyé quand sa motoneige et celles de quatre autres personnes ont défoncé la glace sur le lac Sparrow, à 25 kilomètres au nord d'Orillia.

Le groupe se trouvait alors à environ 75 mètres de la rive. Heureusement, un homme qui habite tout près a pu sauver les autres motoneigistes.

Par ailleurs, toujours en Ontario, un homme qui péchait à travers la glace du lac Simcoe a péri, en fin de semaine, dans l'incendie de sa cabane. David Labelle, 21 ans, de Brampton, péchait en compagnie de son frère et d'un ami quand ses compagnons l'ont laissé pour aller acheter des victuailles. De retour deux heures trente plus tard, ils ont découvert le corps brûlé du jeune homme.

Il s'agit des centres hospitaliers Saint-Vincent-de-Paul et Hôtel-Dieu, de Sherbrooke, ainsi que de l'hôpital de Chicoutimi et du centre hospitalier Charles-LeMoine, de Longueuil, les trois premiers établissements étant déjà affiliés et le quatrième, celui de Longueuil, n'ayant pas d'affiliation, jusqu'à maintenant, avec l'Université de Sherbrooke.

En plus de posséder le centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), la faculté de médecine traite avec des hôpitaux affiliés pour ses étudiants.

Ainsi, actuellement, l'Université de Sherbrooke envoie quelque 200 étudiants en médecine dans les hôpitaux Saint-Vincent-de-Paul, Hôtel-Dieu, Sherbrooke et d'Youville, de Sherbrooke, Sainte-Croix, de Drummondville, le centre hospitalier d'Arthabaska et l'hôpital de Chicoutimi.

Mais la faculté de médecine désire maintenant rationaliser son réseau d'hôpitaux affiliés dans le but d'améliorer ses services à ses étudiants et mieux regrouper certaines spécialités.

Selon le secrétaire de la faculté de médecine, M. Tacite Nawar, le nombre d'étudiants dans les hôpitaux actuellement affiliés pourrait fort bien diminuer de moitié quand l'Université de Sherbrooke conclura une entente avec un hôpital destiné à devenir « hôpital à concentration majeure d'enseignement ».

**Encore quelques mois...**

Selon lui, il faudra attendre encore quelques mois avant que la décision ne soit prise, les quatre centres hospitaliers en lice étant en période de réflexion, bien que la direction de l'hôpital Charles-LeMoine ait annoncé, il y a quelques jours à peine, que sa période de réflexion était terminée et que sa décision avait été déposée sur le bureau du recteur de l'Université de Sherbrooke.

Le choix final, par l'Université de Sherbrooke, pourrait néanmoins être complété au cours de 1990.

En s'associant ainsi à un hôpital affilié d'une façon aussi concentrée, l'Université de Sherbrooke se trouverait, après le CHUS, un deuxième partenaire majeur pour sa faculté de médecine.

Le secrétaire de la faculté n'a d'ailleurs pas caché la possibilité que ce deuxième partenaire devienne un jour un second centre universitaire pour l'Université de Sherbrooke.

Le fait de s'affilier plus à un seul hôpital plutôt qu'à plusieurs en même temps, pour la faculté de médecine, ne viendra toutefois pas toucher à ce qui se passe au CHUS où quelque 200 étudiants en médecine y parfont annuellement leurs connaissances.

**Pour les hémophiles et les sidéens**  
**Demandes d'indemnisation évaluées par le secteur privé**

C'est à l'entreprise privée que le gouvernement fédéral confiera, par contrat, le soin d'évaluer les demandes d'indemnisations des hémophiles seropositifs ou sidéens. Les négociations sont en cours à l'heure actuelle sous les auspices du ministère des Approvisionnement et Services et l'assureur Blue Cross de Toronto serait en tête de liste pour effectuer ce travail.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

L'information a été confirmée au SOLEIL par un porte-parole du programme spécial mis sur pied à la suite de la décision du ministre de la Santé, M. Perrin Beatty, d'accorder une aide de 120 000 \$ non imposable, par tranche annuelle de 30 000 \$.

Environ un millier d'hémophiles du pays sont potentiellement admissibles. S'ajoutent quelque 300 autres Canadiens qui auraient été infectés par le virus d'immunodéficience humaine responsables du sida, à l'occasion de transfusions sanguines ou de chirurgies.

L'expertise de la firme choisie portera, entre autres, sur le bien-fondé médical de la demande. La personne admissible devra cependant s'engager, auprès du gouvernement fédéral, à n'intenter aucun recours judiciaire ultérieur contre ce dernier.

**La quote-part provinciale**

La décision d'Ottawa, annoncée par le ministre Beatty à la mi-décembre, n'a pas pleinement satisfait la Société canadienne d'hémophilie, qui réclamait une indemnisation globale de 350 millions \$ pour ses membres. Elle avait d'ailleurs amorcé quelques semaines plus tôt des pourparlers avec chacune des provinces pour obtenir leur participation à un programme compensatoire supplémentaire.

Selon le porte-parole régional de la Société, M. David Page, le programme serait plus équitable si les membres aux prises avec le VIH pouvaient aussi compter sur une prestation d'invalidité, et leurs proches, en cas de décès, sur une rente de survivants.

Selon d'autres sources consultées par LE SOLEIL, les provinces seraient à toutes fins utiles prêtes à allouer des sommes à cette fin, bien qu'elles ne se reconnaissent aucune obligation légale. Encore faudrait-il que l'aide pécuniaire consentie par cet ordre de gouvernement soit uniforme d'une province à l'autre.

Cette question devrait être à l'ordre du jour de la prochaine conférence des ministres provinciaux de la Santé, à Victoria.

**Au Québec**

Au Québec, c'est le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux (MSSS), M. Christos Sirros, qui vient d'être chargé de ce dossier par le ministre titulaire, M. Marc-Yvan Côté.

L'attaché de presse de M. Sirros a signalé au SOLEIL que le ministère avait tenté à deux reprises, mais sans succès, en raison de conflits d'agenda, de convoquer les autorités de la section québécoise de la Société canadienne d'hémophilie.

Toutefois, M. Sirros rencontrait ces jours derniers des fonctionnaires du MSSS pour faire le tour de la question.

**Deux Boeing, dont un d'Air Canada, se frôlent au-dessus de Francfort**

FRANCFORT (AFP) — Un Boeing 727 de la compagnie ouest-allemande Lufthansa et un Boeing 767 d'Air Canada se sont frôlés, samedi, à 90 mètres de distance dans le ciel de la région de Francfort, a-t-on appris hier.

Selon cette source, l'avion canadien, avec 40 personnes à bord en provenance de Toronto, tournait sans aucune visibilité, dans les nuages, à 2500 mètres d'altitude en attendant l'autorisation d'atterrir sur l'aéroport de Francfort. D'après les premiers éléments de l'enquête, l'avion ouest-allemand, avec 75 personnes à bord, volait à la même altitude.

L'analyse des boîtes noires des deux appareils doit avoir lieu aujourd'hui et devrait révéler la cause de l'incident.

Jusqu'au 1er février  
du lundi au jeudi incl., de 17 heures à 22 heures.

**TABLE D'HÔTE 2/1**  
offerte à

RÉSERVATIONS:  
**628-9715**

**BOUVIER**

730, rue Bouvier, sortie Pierre-Bertrand Nord  
Informations: **628-9715**

Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle des inconforts que peuvent causer nos renovations temporaires.

Commission scolaire  
**des Découvreurs**

Éducation des adultes  
INSCRIPTIONS DE JANVIER 1990  
quelques places disponibles

**Centre Le Normand**  
1094, route de l'Église  
Sainte-Foy  
tél.: 656-6400

**FORMATION GÉNÉRALE à temps partiel**  
début des cours: 29 janvier 1990

**Mathématiques, SEC. V, pré-requis au CÉGEP**  
horaire: lundi, mardi et mercredi, de 18 h à 22 h  
durée: 210 h, coût: 140 \$

**ANGLAIS 131, 132 ET 151**  
horaire: lundi et mercredi, de 18 h 45 à 21 h 30  
durée: 90 h, coût: 60 \$

**ANGLAIS 152 (intensif)**  
horaire: mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h  
durée: 90 h, coût: 60 \$

**ANGLAIS (conversation)**  
pré-requis: anglais 151  
horaire: mardi, mercredi et jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30  
durée: 90 h, coût: 60 \$

Note: un test de classement est obligatoire pour les élèves qui s'inscrivent pour la première fois.

**horaire des tests:**

Mathématiques	22 janvier	de 17 h 30 à 19 h 00
OU	23 janvier	de 19 h 30 à 21 h 00
Anglais	22 janvier	de 19 h 30 à 21 h 00
OU	23 janvier	de 17 h 30 à 19 h 00

**Centre de formation professionnelle De Rochebelle**  
3000, boul. Hochelaga  
Sainte-Foy  
tél.: 656-6405

**FORMATION PROFESSIONNELLE, à temps plein**  
Ces cours débutent dans la semaine du 5 février.  
Ces cours sont offerts à la clientèle jeune et adulte.

Pour vous inscrire, contactez le Centre au 656-6405, le plus tôt possible

Cours	Diplôme	Durée	Horaires
			de jour ou de soir
Commercialisation de voyages	DEP	900 h	soir
Dessin d'architecture et de structure	DEP	1 350 h	soir
Secrétariat	DEP	1 350 h	jour

**FORMATION PROFESSIONNELLE, à temps partiel**  
Ces cours débutent dans la semaine du 22 janvier.

Pour vous inscrire, présentez-vous au Centre de formation professionnelle de Rochebelle, le 24 janvier, de 15 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 21 h 00.

**IMPRIMERIE**  
Introduction à l'édition électronique (mise en page) 45 h Ma et Je 35 \$

**INFORMATIQUE**  
Logiciel comptable (Fortune 1000) 60 h Lu et Me 45 \$

**VOLER DE VOS PROPRES AILES EN ANGLAIS**

**ENFIN À QUÉBEC!**

**CIC**

**CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER**

**ÇA CLIC, C'EST GARANT!**

QUÉBEC: 652-8230  
CHICOUTIMI: 545-7446  
JONQUIÈRE: 547-5303  
RIMOUSKI: 725-4000  
RIVIÈRE-DU-LOUP: 867-8222  
ST-GEORGES-DE-BEAUCE: 228-2542

LE PLUS GRAND RÉSEAU PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU QUÉBEC!

Permis du ministère de l'Éducation:  
Chicoutimi/Jonquière: CP0613  
Ste-Foy/Rimouski/Rivière-du-Loup/St-Georges: CP0476

Reprise des travaux à la Chambre des communes

# Les trois partis sur un pied de guerre à la veille du sprint final sur la TPS

OTTAWA — Les députés fédéraux reprennent le collier ce matin à la Chambre des communes et les trois partis auront une préoccupation principale : la nouvelle taxe de vente fédérale sur les produits et services.

PAR MARIE TISON  
de la Presse canadienne

Le gouvernement conservateur a l'intention de déposer au plus tôt le projet de loi qui permettra de percevoir la nouvelle taxe, a indiqué en entrevue le leader du gouvernement en Chambre Doug Lewis.

Le gouvernement espère également le faire adopter rapidement en deuxième lecture pour pouvoir entreprendre son examen en comité parlementaire. « C'est notre objectif numéro un », a déclaré M. Lewis.

Les deux partis de l'Opposition n'ont pas l'intention de laisser le gouvernement aller de l'avant sans se battre. « Il y aura une lutte très acharnée contre cette législation », a déclaré le leader libéral en Chambre Herb Gray.

Libéraux et néo-démocrates évoqueront également en Chambre la situation critique des provinces de l'Atlantique, affectées par la crise dans les pêcheries.

**Libre-échange**

Les deux partis de l'Opposition attaqueront aussi le gouvernement au sujet des effets de l'accord sur le libre-échange, qu'ils jugent particulièrement néfastes.

La chef du NPD, Mme McLaughlin a déclaré que si le gouvernement jugeait qu'il était trop tôt pour évaluer les conséquences de l'entente, c'était déjà trop tard pour les travailleurs qui avaient perdu leur emploi.

Les libéraux entendent en outre s'en prendre à la politique des taux d'intérêts élevés du gouvernement conservateur, surtout dans un contexte économique qui laisse présager une récession, a indiqué M. Gray.

Le ministre des Finances Michael Wilson devrait rendre public son budget au mois de février, ce qui rend les libéraux nerveux.

Le gouvernement conservateur entend poursuivre l'ordre du jour qu'il s'est fixé à l'automne dernier, en déposant notamment un

projet de loi sur la radiodiffusion et en faisant adopter des législations sur les jeunes contrevenants et les incendies criminels.

Un projet de loi sur le contrôle des armes à feu est également en préparation.

L'étude en comité de l'important projet de loi sur l'avortement débutera le 30 janvier. Selon M. Lewis, le comité devrait finir ses travaux et renvoyer le projet de loi à la Chambre des communes à la fin mars.

**Course au leadership**

Par ailleurs, le leader libéral en Chambre a affirmé que la course au leadership libéral ne devrait pas affaiblir la présence des libéraux aux Communes.

De son côté, Doug Lewis a déclaré qu'il resterait toujours suffisamment de députés libéraux à Ottawa pour rendre la vie intéressante au gouvernement. Il a ajouté qu'il n'était pas question pour le gouvernement de demeurer les bras croisés jusqu'au choix d'un nouveau chef libéral, le 23 juin prochain.

Les néo-démocrates, cependant, espèrent bien profiter de la course libérale pour prendre un peu plus de place à Ottawa.

Dans le Nord canadien

## Reprise des essais du missile Cruise demain

EDMONTON (PC) — Les essais de missiles de croisière américains (Cruise) dans le nord du Canada reprendront demain, a annoncé hier le ministre canadien de la Défense.

Le missile ayant la forme d'un requin, d'une longueur d'environ six mètres, peut transporter des ogives nucléaires conventionnelles d'une portée de plus de 2500 km. Pour l'essai de demain, un bombardier B-52 décollera des États-Unis, un missile non armé accroché sous son aile et le larguera au-dessus de la mer de Beaufort dans l'Arctique.

L'engin, qui peut voler en rase-mottes, empruntera alors une capricieuse trajectoire en zigzag, de la mer de Beaufort jusqu'à la vallée du MacKenzie, à travers le nord-est de la Colombie Britannique et au-dessus du Nord de l'Alberta pour aboutir au polygone de Primrose, à cheval sur la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan.

Le missile sera escorté d'un avion de poursuite qui, à tout moment, pourra prendre le contrôle manuel de l'engin ou, si nécessaire, faire avorter le test, en stoppant le moteur de l'engin qui se posera en douceur accroché à un parachute.

**Des avions de chasse**

Des chasseurs CF-18 de Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest et de Cold Lake, en Alberta, se joindront aux F-15 et F-16 de l'US Air Force pour essayer de dépister et d'intercepter le missile.

« Pour les pilotes, il s'agit d'un entraînement et d'une expérience inestimables parce qu'ils peuvent mettre en pratique et évaluer dans des conditions réalistes les tactiques de défense stratégique destinées à contrer une attaque d'un missile de croisière contre le continent nord-américain », a souligné le ministre de la Défense dans un communiqué.

« Notre participation à l'essai d'un missile de croisière large d'un avion en vol relève des engagements et des res-

ponsabilités du Canada au sein de l'OTAN. Elle est un apport à l'équilibre des forces de dissuasion, contribuant ainsi au maintien de la paix ».

Les États-Unis tiennent ces essais au Canada parce que les conditions climatiques et le relief y sont semblables à ceux de l'URSS.

Les militaires américains choisissent la date des tests et doivent donner un préavis de 48 heures au gouvernement du Canada.

En vertu d'une entente intervenue en 1988, sept essais sont autorisés chaque année. Les tests sur les missiles Cruise sont effectués depuis 1984, mais l'accord antérieur n'en permettait que six par année.

Les essais des engins Cruise ont soulevé les protestations des pacifistes, des politiciens du Nord et des chefs du Kremlin.

**Observateurs soviétiques**

Cependant, grâce à un nouvel accord, les Soviétiques pourraient avoir l'occasion d'observer eux-mêmes les missiles, ce qui est interdit à un simple citoyen canadien.

Le Canada est l'hôte le mois prochain de la conférence devant permettre d'adopter la doctrine à « ciel ouvert » qui autoriserait aux pays des deux alliances militaires (OTAN et Pacte de Varsovie) des vols de contrôle dans les espaces aériens des États signataires. Cet accord international vise à réduire les tensions dans le monde.

Le traité pourrait permettre aux Soviétiques d'effectuer des vols de reconnaissance pendant les essais du Cruise.

Les Canadiens ont pu voir des photographies du missile immobile tout autant que des films de l'engin à l'action au-dessus des États-Unis, mais ils n'ont jamais pu l'observer à l'œuvre dans le ciel de leur pays.



La chef néo-démocrate Audrey McLaughlin entend profiter de la course au leadership libéral pour placer le NPD en première ligne aux Communes. Elle devra cependant composer avec les divisions de son parti à propos du lac Meech.

## Le lac Meech gêne Audrey McLaughlin

OTTAWA — À l'issue d'une réunion de stratégie du caucus de son parti, le nouveau chef du Nouveau Parti démocratique, Mme Audrey McLaughlin, s'est heurtée à l'épineuse question du lac Meech.

par GORD MCINTOSH  
de la Presse canadienne

Mme McLaughlin, qui a voté contre l'accord constitutionnel du lac Meech en 1987 aux Communes, a donné une conférence de presse où elle s'est retrouvée confrontée à des questions sur les prises de position de deux partisans de l'accord dans son parti : l'ancien chef Ed Broadbent et l'avocat des consommateurs Phil Edmonston, candidat néo-démocrate des élections complémentaires du 12 février

dans la circonscription de Chambly, près de Montréal.

Mme McLaughlin a déclaré que la présence largement véhiculée de son prédécesseur à un forum en faveur du lac Meech, à Montréal, ne la dérangeait pas du tout.

« Ed Broadbent est maintenant un simple citoyen. Il peut donc s'engager dans ce qu'il veut », a-t-elle fait remarquer, ajoutant que plus il y a de simples citoyens impliqués dans le débat constitutionnel, plus la solution sera bonne ».

De son côté, M. Broadbent qui a quitté un parti fortement divisé sur la question, se trouvait parmi plusieurs défenseurs de l'accord dont l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick Richard Hatfield et l'ancien chef du Parti conservateur Robert Stanfield qui se sont réunis en fin de semaine au Forum de Montréal.

Le colloque a pris fin sur un consensus : c'est au simple citoyen et non aux dirigeants politiques de sauver l'entente constitutionnelle avant la date prévue par la ratification le 23 juin.

Depuis l'accord de principe sur le lac Meech, la position du Nouveau Parti démocratique a oscillé entre une approbation sans réserve et un compromis ambigu concocté lors du congrès à la direction du parti à Winnipeg.

Au sujet du candidat dans Chambly qui veut voir l'accord ratifié en premier et des discussions ensuite, Mme McLaughlin tergiversa : « Je crois que M. Edmonston fera un très, très bon député. Il défendra les électeurs de Chambly tout autant qu'il a été, avec efficacité, l'avocat des... si je peux me rappeler le mot français... consommateurs, les gens qui achètent des choses. »

**AVIS DE TRANSITION**



**GUY PAPILLON**

Par respect pour mes valeurs familiales, j'ai remis ma présidence au Conseil d'administration des Compagnies Ciment Québec Inc. Je souhaite meilleures chances de succès à mon successeur, mon père Gustave, à la demande de qui j'ai pris cette décision.

Après 14 années bien remplies, j'ai eu la chance de me faire de nombreux amis autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise et cette amitié demeure inébranlable.

Je tiens à vous remercier de l'expérience positive que vous m'avez permis de partager avec vous.

Vous pouvez maintenant me rejoindre chez :

Raymond, Chabot, Martin, Paré  
888, rue Saint-Jean  
Québec (Québec) G1R 5H6  
Téléphone: 647-3151  
Télécopieur: 647-5939

Sincèrement,  
Guy Papillon

## Peu de changement chez les critiques du NPD

OTTAWA (PC) — La chef du NPD, Mme Audrey McLaughlin, qui à Winnipeg l'a remporté sur M. Dave Barrett lors du quatrième tour de scrutin, et son caucus ont choisi les critiques parlementaires du parti dans différents domaines lors de leur réunion.

La liste des critiques ne diffère pas beaucoup de celle de l'an dernier.

M. Dave Stupich, ex-ministre des Finances de la Colombie-Britannique et un des 14 députés qui ont incité ouvertement M. Barrett à se lancer dans la course à la direction du parti, a été élu président du caucus.

Le député Stupich, doux et accommodant, fut un des premiers partisans de Barrett à rejoindre le camp McLaughlin.

Le député ontarien de Thunder Bay, Iain Angus, un partisan de Mme McLaughlin, a été choisi whip du parti. Un autre de ses partisans, Nelson Riis, a conservé

sans opposition sa tâche de leader en Chambre. Son adjoint est le député de Saskatchewan, Chris Axworthy.

Pour sa part, Dave Barrett demeure critique en matière de commerce, et sera le président du caucus de la Colombie-Britannique.

Le président du caucus de la Saskatchewan est le député Simon de Jong qui était un des adversaires de Mme McLaughlin. Il a fait volte-face pour lui donner son appui.

Steven Langdon qui, l'an dernier, fut rétrograde en tant que critique commercial devient critique en développement économique régional. Il est aussi président du caucus ontarien.

**CHOI 98 FM** en collaboration avec **LE SOLEIL**

Exclusif au Domaine de Louvois, bain de boue à l'européenne

présentent le concours

### BONNE ANNÉE, BONNE FORME!

Près de 15 000 \$ en prix à gagner  
4 forfaits de 2 520 \$  
Une semaine pour deux au Domaine de Louvois à Rivière-du-Loup, où tout n'est qu'ordre et beauté, calme et... santé.

Le forfait comprend l'hébergement dans une suite, les traitements, les repas (sauf deux soupers).

Le transport s'effectuera en limousine grâce aux **LIMOUSINES A-1**  
4 cartes pleines privilégiées pour couple au club **Entrain** valide pour un an. Une valeur de 900 \$ chacune.

20 abonnements d'un mois au centre de conditionnement pour femmes **PROFIL**. Une valeur de 60 \$ chacun.

**POUR PARTICIPER, ENTRE LE 6 JANVIER ET LE 1er FÉVRIER 1990, REMPLISSEZ CE COUPON, ENVOYEZ-LE AU 98,1 FM D'ICI LE 1er FÉVRIER, 8H A.M. SI ON VOUS NOMME EN ONDES, VOUS AUREZ 98 MINUTES POUR RAPPELER ET DEVENIR ELIGIBLE AUX ATTRIBUTIONS DES VENDREDIS 12, 19, 26 JANVIER ET 2 FÉVRIER.**

Completez et retournez à: **CHOI-FM/CONCOURS "BONNE ANNÉE, BONNE FORME"**  
C.P. 8080, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S5

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TÉL. RÉG. \_\_\_\_\_ BUR. \_\_\_\_\_

**CHOI 98 FM** **LE SOLEIL**

## NOUVELLE DESTINATION INTAIR!

Ciel! Du 22 janvier au 31 mars, volez sur l'un de ces trajets Intair et recevez à l'aller comme au retour, un certificat-cadeau Eaton de 10 \$ ou 20 \$.

QUÉBEC → MONTREAL → 10 \$  
QUÉBEC → OTTAWA → 10 \$  
QUÉBEC → TORONTO → 20 \$

Le certificat-cadeau Eaton offert par Intair, un voyage-achats qui a le plaisir comme destination.

Contactez votre agent de voyages ou appelez Intair.  
Québec: (418) 692-1031  
En région, sans frais: 1 800 361-0200

**INTAIR**

On vous réserve une place?

**EATON**

# LES PARTS PERMANENTES DESJARDINS

## DES AVANTAGES FISCAUX INDÉNIAIBLES

**UNE GRANDE NOUVEAUTÉ.**  
Les caisses Desjardins procèdent à une émission de 150 millions de dollars de parts permanentes. C'est un tout nouveau véhicule de placement qui vous permet de réaliser des économies d'impôt tout en investissant dans le capital coopératif de votre caisse.

**Minimum d'achat: 100 \$**  
**Maximum d'achat: 1 000 \$**  
par année

Les parts permanentes sont admissibles au Régime d'épargne parts permanentes des caisses (REPPC). Aussi, vous pouvez déduire 100 % de leur coût d'achat (maximum 1 000 \$) de votre revenu imposable provincial.

LES PARTS  
PERMANENTES  
DESJARDINS

Déduction de  
**100 %**  
au provincial  
**+100 %**  
à titre de REER

Les parts acquises entre le 4 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 1990 inclusivement peuvent donner droit à une déduction pour l'année d'imposition 1989 ou 1990, à votre choix.

De plus, vous pouvez inclure vos parts permanentes dans votre REER ou dans celui de votre conjoint et bénéficiaire de déductions provinciale et fédérale pouvant atteindre 100 %, à titre de cotisation à un REER.

Une occasion à ne pas manquer. Informez-vous auprès du représentant du courtier, les Services d'investissement Trustco Desjardins inc., à votre caisse\*.

\* Dans les caisses participantes seulement.

## UN PLACEMENT À PART

Les Services d'investissement Trustco Desjardins inc.

 Desjardins

## ÉDITORIAL

## Le ministre Blais ne répond pas

**L**e ministre Pierre Blais, responsable des dossiers de la région de Québec à Ottawa, n'a qu'une chose à dire aux Québécois: toute information concernant Marine Industrie (MIL), l'avenir de la Pointe-à-Carcy, la mise en valeur du Parc de l'Artillerie ou les compensations tenant lieu de taxes à la ville de Québec, toute révélation même serait prématurée.

Avec la meilleure volonté du monde, le Solliciteur général du Canada et ministre d'État à l'Agriculture ne veut que répéter: aucune décision n'est prise, les ministres se rencontrent ces jours-ci et des négociations sont prévues entre les autorités responsables.

Ou bien le ministre cherche à rassurer les 2000 travailleurs du chantier maritime tout en passant un message à leurs patrons, ou bien il n'est pas au courant de tout ce qui se trame dans tous les couloirs de l'administration fédérale, ce dont on ne saurait lui tenir rigueur, ou bien le déjeuner de presse de jeudi dernier était lui aussi, prématuré.

Mais si l'on s'en tient à sa version des faits, il faut aussi se demander si beaucoup de grands projets ne sont pas souvent lancés dans la plus parfaite des improvisations: si des millions ne sont pas dépensés par Ottawa, sans que la plus élémentaire mesure de prudence ne soit prise; si nos responsables politiques élus savent bien ce qui pousse dans leurs jardins.

Du plan de sauvetage de MIL rejeté par le ministre fédéral de l'Industrie, M. Harvie Andre, M. Blais ne sait rien d'autre que ce qui lui permet de lancer en boutade: « S'ils appellent plan de relance le fait de mettre la facture sur le coin du bureau, on en s'entend pas sur les mots.

Ottawa a injecté 800 millions \$ pour des contrats et la modernisation du chantier; c'est aux parties contractantes de s'entendre, si MIL a des problèmes à remplir ses engagements. Nous avons fait notre part, je pense: en 1985, il ne restait que 120 salariés au chantier; ils sont 2100 aujourd'hui. »

Son rôle à lui consiste, dit-il, à trouver des contrats pour après 1992. Et des rencontres sont prévues cette semaine entre les ministres concernés. Pour ce qui est de la rationalisation de l'industrie navale, M. Blais rappelle que le Québec et l'Ontario ont fait leur part.

La gestion du chantier? Il a entendu parler des rumeurs et du commentaire du patron de la St. John Shipbuilding, mais le patron de MIL, M. Tessier, ne lui a jamais laissé soupçonner qu'il y avait des problèmes. On a pourtant connu Ottawa plus méfiant quand il s'agit d'administrer des sommes moins importantes!

Alumax? Il s'agit de développement économique pour la région. M. Blais a tout fait pour l'attirer. « Il faut se grouiller pour retenir ce genre de projet-là; être prêt quand ça passe. » L'impact environnemental? Il n'y avait pas vraiment pensé. Il faut désormais apprendre à concilier les préoccupations écologiques du citoyen et ses besoins économiques, avoue-t-il.

En ce qui concerne le Vieux-Port, M. Blais regrette que le projet d'école navale francophone ait été trop hâtivement déposé par la Défense nationale, lors de la consultation. Tout n'est peut-être pas perdu pour la région, dit-il.

Mais il déplore aussi que le rapport du groupe de travail sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy ait ignoré l'élément activités économiques de son mandat. De toute évidence, l'idée de parc ne lui sourit pas.

Mais là comme en ce qui touche le Parc de l'Artillerie, les Plaines d'Abraham et les tenant lieu de taxes, des discussions sont encore prévues, entre ministres et autorités municipales.

On se parlera donc beaucoup, au cours des prochaines semaines. Élémentaire pour s'entendre; mais espérons que par la suite, enfin bien informés de toutes les données de leurs dossiers, nos élus auront encore du temps pour passer aux actes. Pour le plus grand bien de leurs commettants.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULINPrésident et Editeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERS

## GRANDES QUEULES



## Revue de presse

par  
Denis  
TREMBLAY  
de la Presse  
canadienne

## Jean Chrétien et la presse

**L**a campagne à la direction du Parti libéral du Canada a pris son envol cette semaine et même si Mme Sheila Copps et M. Paul Martin ont fait connaître leur décision de poser leur candidature, c'est encore l'ancien ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, qui a volé la vedette en manifestant son opposition catégorique à l'accord du lac Meech.

Les éditorialistes québécois voient dans cette position une continuité de la pensée exprimée par l'ancienne équipe libérale en matière constitutionnelle et certains d'entre eux se demandent si M. Chrétien ne cherche pas avant tout l'appui des anglophones pour succéder à M. Turner, comme chef du parti.

Paul-André Comeau, du *Devoir*, soutient que M. Chrétien tente de convaincre tout le monde, y compris les hommes d'affaires pro-Meech, que la lumière luit d'un seul côté de la rivière des Outaouais.

C'est une option qui ne correspond pas au choix de ceux qui ont espéré une réforme de conciliation dans le cadre fédéral. Elle fera les délices des militants libéraux du reste du Canada qui songent avec nostalgie aux belles années du régime Trudeau. Mais, le pays a-t-il besoin

de ce genre de leadership?, demande Comeau.

Jean Vigneault, de *La Tribune* de Sherbrooke, voit mal comment M. Chrétien séduira les militants libéraux du Québec avec pareille thèse, puis subsequmment tous les Québécois.

Alors qu'un consensus très large a rallié diverses personnalités, des hommes d'affaires comme Serge Saucier et Claude Castonguay, comment M. Chrétien peut-il espérer raisonnablement convaincre les Québécois que l'accord du lac Meech n'est pas bon pour eux, écrit-il.

L'éditorialiste de Sherbrooke estime que le Québec n'a sans doute plus le goût de supporter la candidature d'un témoin d'un passé de guérillas constitutionnelles.

Marcel Adam, de *La Presse*, constate lui aussi que l'analyse critique de l'accord est manifestement celle de son ancien chef Pierre Elliott Trudeau, mais à partir du moment où il prend à son compte cette thèse, dans une démonstration écrite qui se tient et porte son nom, on doit la traiter comme si elle était la sienne et ne peut plus l'ignorer.

Dorénavant, ajoute-t-il, les concurrents de M. Chrétien, tout comme les commentateurs sérieux appuyant l'accord du lac Meech, devront analy-

ser au mérite ce qu'il vient d'en dire et démontrer en quoi ça ne doit pas être retenu.

Bertrand Tremblay, du *Quotidien* du Saguenay-Lac-Saint-Jean, écrit que la pensée de M. Chrétien rejoint celle des plus irréductibles adversaires de Meech et touche l'âme profonde du Canada anglais qui demeure toujours extrêmement sensible à la vision de l'assimilation en se rappelant la victoire des plaines d'Abraham.

L'attitude de M. Chrétien est inacceptable, ajoute Tremblay en faisant sienne la réaction du ministre Lucien Bouchard qui perçoit l'aspirant à la direction du Parti libéral comme un « désastre constitutionnel » et ramène le Québec dix ans en arrière.

Sylvio Saint-Amant, du *Nouvelliste* de Trois-Rivières, n'est pas surpris du discours de M. Chrétien. Il est demeuré fidèle à sa pensée politique, écrit-il. Il s'est prononcé en faveur d'un gouvernement national fort, dénonçant du même coup cet accord, qui, selon lui, affaiblirait justement un tel gouvernement.

Saint-Amant se demande dans quelle mesure la question constitutionnelle aura une influence sur les résultats de la campagne à la direction du Parti libéral.

Tous les récents sondages

nous ont indiqué que les Canadiens, comme les Québécois, tant de langue anglaise que française, étaient profondément divisés sur l'accord du lac Meech. M. Chrétien semble vouloir jouer cette carte, conclut-il.

Adrien Cantin, du *Droit* d'Ottawa-Hull, pose deux questions.

Les convictions de M. Chrétien sont-elles à ce point profondes, son courage politique si grand, qu'il risquerait, en réclamant la renégociation de l'accord du lac Meech, de se mettre à dos un très grand nombre de libéraux de sa propre province?

Aurait-il plutôt décidé qu'il lui sera plus facile de l'emporter en cherchant un appui massif chez les anglophones dont plusieurs ne demanderaient pas mieux que de voir un Canadien français « remettre le Québec à sa place »?

L'éditorialiste du *Droit* fait remarquer que M. Chrétien et ses conseillers qu'on a déjà vu sur la colline parlementaire à une autre époque, ne réalisent pas jusqu'à quel point le Canada et le Québec en particulier, a changé au cours de la dernière décennie, même s'ils n'aiment pas ce qui se passe à Ottawa et ailleurs au pays sur le plan constitutionnel depuis que les Canadiens ont chassé les libéraux du pouvoir à l'automne 1984.

## Votre Opinion

## Viendra la vérité

Après une année de tergiversations, les Sillerois ont décidé de choisir l'option du raccordement au réseau de distribution de Québec. Malgré l'absence d'un consensus, à première vue on pourrait dire que la démocratie a exercé son droit.

Le droit de vote accompagné par une information objective n'a pas été l'apanage de ce débat. À l'exception de la presse écrite, qui a joué son rôle d'interrogateur, des éditorialistes qui ont bien exposé les divers éléments du problème et qui ont opté pour une position sage. Une manipulation de l'information par les autres acteurs en présence a accompagné cette polémique.

En premier lieu, les élus municipaux ont modifié leur position selon le gré du moment,

pour finalement prendre l'option de la neutralité. (...) Le Comité pour la qualité de l'eau a cumulé les sophismes sans respecter l'objectivité et la relativité de la problématique de la pollution de l'eau dans la région de Québec... Le comité prorénovation a basé son argumentation sur l'autonomie.

Ce qui est un faux problème et à contre-courant de la gestion des ressources hydriques... Certains experts impliqués dans le débat se sont plus intéressés à la couverture médiatique et aux subventions qu'à une approche de la sensibilisation de la population à la qualité réelle de l'eau potable (robinet ou bouteille).

En vertu de la loi, le fait que l'eau proviendra de Québec, n'annule pas que Sillery est toujours responsable de la qualité de l'eau sur son territoire. De plus, le comité pour la qualité de l'eau a une responsabilité envers les citoyens: celle de répondre à

la question suivante. Lorsque les analyses révéleront la présence de produits toxiques (THM, etc.), le comité va-t-il être aussi dynamique et se soucier de la santé des citoyens? Un avenir très proche nous le démontrera.

La source la moins polluée est un choix qui se défend. Malheureusement, le débat n'a pas été une vague de fond comme il aurait été souhaitable.

Serge Gravel  
Les Saules

## Lafleur, une force

Automne 1984, coup de théâtre au Forum de Montréal. Guy Lafleur, probablement le meilleur joueur de tous les temps chez le Canadien, est contraint de prendre sa retraite... 1988: il se déniche un job avec les Rangers de New York. La plupart des observateurs prédisaient une année d'enfer pour Guy, allant même jusqu'à dire qu'il perdrait

de la crédibilité. Surprise Ti-Guy connaît une excellente saison malgré une blessure. Les mêmes observateurs ne donnaient pas cher de la peau de Guy qui devait craquer sous la pression à Québec. Encore là les « connaisseurs » en ont pris pour leur rhume. En vérité après 40 matchs le Démon Blond s'est avéré sans doute l'un des meilleurs et certainement le plus constant de son équipe.

Beaucoup de choses ont été écrites sur le retour remarquable que Guy Lafleur a effectué il y a deux ans. On revient souvent sur le fait qu'il fait partie des exceptions tant sur le plan physique que mental et qu'il possède un talent hors du commun. Sans nier l'existence que Guy est une force de la nature, je crois personnellement que le succès qu'il connaît est dû à ses grandes qualités qui n'ont rien de surhumaines. Grande force de caractère, détermination à toute épreuve, amour inébranlable en son travail et courage font de

Guy Lafleur un gagnant sur toute la ligne.

Il est de coutume à la fin d'une décennie qu'on choisisse des personnes qui ont réalisé quelque chose de spécial. Pour moi le retour au jeu de Guy Lafleur à 36 ans s'avère le point saillant des années 1980. Contre vents et marées, il a prouvé à tous qu'il est possible de réaliser de grandes choses quand on le veut.

Pierre Gosselin  
Lac-aux-Sables

## Offre de partage

Je m'excuse à cause de mon français. Il y a quatre années que j'ai décidé d'apprendre le français parce qu'il y avait beaucoup de positions pour les enseignants français en Colombie-Britannique. Pour moi, ce fut une expérience pleine de bonheur, d'esprit ouvert et - bien sûr - d'étude. J'essaie de donner le même sentiment à mes étudiantes.

Pendant les semaines dernières, je pensais à la situation entre Québec et les autres provinces, maintenant une situation sans issue. J'ai décidé que le moindre que je pourrais faire serait de vous écrire et de vous dire: je souhaite que la province de Québec reste au Canada.

Peut-être faudra-t-il plusieurs années... peut-être faudra-t-il toute ma vie... mais le pays que nous partageons sera plus riche dans l'écriture, le cinéma, le théâtre, les idées politiques, le folklore - si la province de Québec reste au Canada.

Bien sûr, il y a beaucoup de problèmes à propos des sentiments entre les francophones et les anglophones mais nous devrions essayer de trouver une réponse. Oui, garder la langue, garder la culture. Vous avez une société distincte - gardez-la - mais je voudrais la partager, dans un seul pays, le Canada.

Jim Miles  
Vernon, C.-B.

LE MONDE



Marion Barry, 53 ans, premier magistrat de la capitale des États-Unis éponge ses larmes au moment où il admettait hier, son problème dont il n'a pas dit s'il s'agissait de la cocaïne...

**Le maire de Washington avoue son « problème »**

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le maire de Washington, M. Marion Barry, arrêté jeudi soir pour possession de cocaïne, a reconnu publiquement, hier, dans une envolée oratoire fort émotive, qu'il avait « un problème », sans prononcer une seule fois le mot « drogue », et sans dire s'il se représenterait aux élections.

À l'avant de l'église épiscopale St. Timothy et contrairement aux spéculations qui couraient dans la capitale fédérale, M. Barry n'a pas annoncé sa démission ni qu'il renonçait à faire campagne pour un quatrième mandat à la mairie de Washington.

Après une prière publique, M. Barry, 53 ans, a déclaré qu'il allait « chercher un moyen de soigner son corps, son esprit et son âme », et il a demandé à la communauté de prier pour lui.

Le maire n'a pas reconnu de quel problème il souffrait. Il est soupçonné, depuis des années, de s'adonner à la cocaïne. Il avait été arrêté jeudi dans un grand hôtel de Washington après avoir acheté et fumé du crack, un dangereux dérivé de la cocaïne. Les avocats de M. Barry ont néanmoins décidé de plaider non-coupable.

M. Barry, accompagné de son épouse Effy qui l'a remercié pour son « aveu », n'a pas annoncé non plus s'il suivrait une cure de désintoxication

dans une institution mais un ministre qui l'accompagnait, le père Hartford Brookins, a dit aux journalistes, samedi, qu'il le fera pour traiter un problème de dépendance vis-à-vis de la drogue et de l'alcool.

Avant son arrestation, le maire avait l'intention de déclarer, hier, d'annoncer sa candidature pour les élections municipales de novembre prochain.

Mais selon un sondage publié hier par le *Washington Post*, 57% des habitants estiment qu'il devrait démissionner immédiatement, et 86% qu'il devrait le faire s'il est reconnu coupable. Vendredi, les membres de son cabinet et ses conseillers lui avaient demandé de se retirer.

Le FBI enquête sur M. Barry depuis près de huit ans, et ne l'a finalement arrêté qu'en l'attirant dans un piège, grâce à un ancien mannequin de ses amis.

Le maire, par son acte de contrition, accompagné de prières et d'hymnes religieux, espère peut-être s'en tirer une nouvelle fois.

**La situation s'enlise en URSS**

MOSCOU (Reuter, AP, AFP, NYTNS) — L'état d'urgence décrété à Bakou n'a pas réussi à ramener le calme dans la capitale de l'Azerbaïdjan soviétique, hier, au lendemain d'une intervention militaire qui a fait officiellement 83 morts.

Dans le secteur de la caserne Saliensky, où de sanglants affrontements ont eu lieu samedi, les soldats de l'Armée rouge se heurtaient à des tireurs azéris embusqués dans des immeubles. Au même moment des milliers d'Azéris pleuraient leurs morts.

L'agence Tass a rapporté dans la soirée que des coups de feu continuaient de retentir à Bakou et que des véhicules militaires étaient la cible de cocktails molotov et de grenades. Tout en disant résolument indépendantiste, le premier ministre de la République, M. Ayaz Moutalibov, a lancé un appel à la population de la capitale à rendre les armes en sa possession avant le 25 janvier, sous peine de poursuites et d'emprisonnements.

Le nouveau bilan officiel des morts annoncé par le général Vladimir Doubeniouk, commandant de l'armée soviétique à Bakou, est contesté par plusieurs responsables nationalistes azéris, qui avancent le chiffre d'un demi-millier de morts.

Le champion du monde d'échecs, Garry Kasparov, un Arménien ayant quitté sa ville natale Bakou, mercredi, a estimé hier que Mikhaïl Gorbatchev était responsable des violences en Azerbaïdjan et déclaré que la situation dans cette république pourrait se transformer en « un second Afghanistan ». Entre-temps, les Mongols réclamaient à nouveau aussi leur indépendance. Seul baume pour Moscou, ces dizaines de milliers d'Ukrainiens qui célébraient leur unité de 70 ans dans le cadre de la fédération soviétique.

**Séance extraordinaire**

Au mépris de l'état d'urgence, des milliers de personnes se sont rassemblées devant le parlement réuni en séance extraordinaire. Une seconde manifestation, à la mémoire des morts de la veille, a eu lieu devant le siège du Comité central du Parti communiste. Une cérémonie funèbre en leur honneur est prévue pour aujourd'hui sur la place centrale de la ville.

Des cadavres de civils criblés de balles jonchent les rues ou sont amenés dans les morgues. Certains corps sont mutilés, apparemment écrasés par les blindés qui ont défoncé les barricades des nationalistes dans la nuit de vendredi à samedi.

**Escalade de la violence**

Les troubles se poursuivaient dans d'autres régions d'Azerbaïd-

jan et d'Arménie. Républiques voisines engagées dans une escalade de la violence ayant pour origine un différend territorial sur la région du Haut-Karabakh.

Quatorze civils ont été tués dans l'attaque d'un village azéri par des Arméniens en armes à la frontière des deux Républiques. L'arrivée de l'armée régulière soviétique a « empêché des pertes humaines encore plus lourdes », écrit Tass.

Au Nakhitchevan — République autonome azerbaïdjanaise qui a proclamé son indépendance samedi — des militants arméniens ont utilisé des transports de troupes blindés pour attaquer trois villages. Les combats auraient fait plusieurs morts.

Dans le Haut-Karabakh, les autorités militaires ont annoncé la dissolution du conseil national, qui administrait la région depuis un an, et de plusieurs organisations nationalistes.

Des militants azéris auraient occupé pendant une heure la télévision du Nakhitchevan pour ré-

clamer sur les ondes l'arrêt du « massacre » des musulmans.

À Téhéran, le cabinet iranien a déploré le recours à la force décidé par Moscou et a chargé son ministre des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, de prendre des mesures pour faire cesser l'effusion de sang.

Quant à l'ambassadeur d'URSS en Turquie, M. Albert Tchermichev, il a été convoqué hier, pour la deuxième fois en 24 heures, par le ministre turc des affaires étrangères sur la situation au Caucase, a-t-on appris officiellement à Ankara.

**Expulsion des anciens et démission des modernes en RDA**

**Déconfiture des communistes**

BERLIN-EST (d'après AFP et NYTNS) — La vague d'épuration s'est amplifiée dimanche en RDA, touchant pour la première fois un membre de l'équipe gouvernementale du communiste réformateur Hans Modrow, qui apparaît de plus en plus sur la défensive à moins de quatre mois des élections.

Le Parti communiste (SED-PDS), accentuant sa tentative de se démarquer des anciens dirigeants, a de son côté exclu de ses rangs l'ex-numéro un Egon Krenz qui, après avoir été un des proches collaborateurs de son prédécesseur Erich Honecker, était au pouvoir lors de l'ouverture du Mur de Berlin le 9 novembre dernier. M. Krenz a immédiatement fait appel de cette décision, estimant qu'il avait « conduit le changement » et fait tomber le Mur en RDA lors de



Le successeur du tyran Honecker, Egon Krenz, expulsé!

son bref passage à la tête de l'État et du parti.

Treize autres anciens hauts responsables ont aussi été exclus, cependant que le bras droit de

M. Modrow, Hans Berghofer, maire de Dresde, un fief de M. Modrow, a annoncé qu'il quittait la vice-présidence des communistes, avec 39 autres responsables locaux, un parti qu'il juge désormais incapable de se reformer assez rapidement.

La justice a entre-temps ouvert des poursuites judiciaires pour prévarication contre le ministre des Finances, Mme Uta Nickel (SED-PDS), 48 ans, accusée de « paiements illégaux au détriment de la propriété socialiste » dans l'exercice de précédentes fonctions entre 1986 et 1988 à Leipzig (Sud).

On a aussi ordonné la mise en détention préventive de l'ex-président de la Chambre du peuple (parlement), Horst Sindermann, 74 ans, de l'ancien ministre de la Construction, Wolfgang Junker, 60 ans, et de l'ancien secrétaire d'État et chef du secrétariat du Conseil des ministres Kurt Kleinert, 62 ans.

Modrow, qui jouit personnellement d'une réputation d'intégrité, pourrait néanmoins se trouver lui-même en difficile posture aujourd'hui lors de son audition par la « table ronde » rassemblant partis gouvernementaux et opposition.

L'impact de l'expulsion d'hommes politiques de l'ancien régime déjà privés de toutes leurs responsabilités risque pourtant d'être minime sur une population qui continue à clamer son refus du Parti communiste à long terme de manifestation.

Ainsi, quelque 50 000 habitants de la région d'Erfurt, dans le sud-ouest de la RDA, ont participé hier à un « exode » symbolique d'une journée pour manifester leur volonté de quitter le pays en cas de victoire du Parti communiste (SED-PDS) aux élections du 6 mai, a rapporté l'agence ADN.

**Washington aimait bien M. Ceausescu...**

WASHINGTON (AP, AFP) — L'ancien ambassadeur des États-Unis en Roumanie, David Funderburk, a affirmé que pendant ses cinq années en poste à Bucarest, il n'est jamais parvenu à convaincre Washington de la tyrannie que Nicolae Ceausescu faisait régner dans son pays.

« Je me heurtais à un mur » a déclaré M. Funderburk hier depuis sa maison de Buies Creek (Caroline du Nord). L'ancien ambassadeur regrette notamment que ses rapports n'aient jamais été lus par les plus hauts responsables américains, alors qu'il les alertait sur l'existence en Roumanie d'une police d'État, de conditions de vie misérables, de sanctions pénalisant les femmes sans enfants, ou encore d'assassinats d'opposants et de membres du clergé.

Par ailleurs un médecin français, de retour de Roumanie où il a passé une semaine, affirme avoir découvert une douzaine d'orphelins dans un état d'abandon indicible près de Resita, en Transylvanie, dont l'un entouré d'un mur et de barbelés, où son équipe n'a pu pénétrer.

« Nous nous sommes surtout demandé, a-t-il ajouté, pourquoi il y a tant d'orphelins. Qu'en est-il dans le reste de la Roumanie, puisque nous n'avons vu qu'une région reculée, d'environ 150 000 habitants ? ».

**En Bref**

**La bande dessinée pécheresse**

DJEDDAH, Arabie Saoudite (AFP) — L'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) a condamné hier la publication du *Coran en bandes dessinées*, éditée à Paris par le Tunisien Youssef Seddik, « coupable, selon elle, d'une hérésie nuisible à l'islam et aux musulmans ». L'OCI, dont le siège est à Djeddah, estime en outre dans un communiqué que cette édition est « acte sacrilège et absurde, une déformation des versets du Livre Saint, et une atteinte à son caractère sacré et à son inviolabilité ». L'Organisation exhorte en conséquence ses États membres « à demeurer vigilants face à de tels actes pernicieux ».

**Avion argentin à Londres**

LONDRES, Angleterre (AFP) — Élément de normalisation diplomatique entre les deux pays, un Boeing 747 de la compagnie Aerolinas Argentinas, qui inaugurerait la reprise des vols vers la Grande-Bretagne, a été le premier avion de ligne argentin à atterrir ici depuis la guerre des Malouines, en 1982. L'appareil avait décollé de Buenos-Aires samedi après-midi, et un avion de British Airways a décollé de Londres, samedi soir, en direction de la capitale argentine. Les compagnies prévoient deux vols hebdomadaires chacune entre les deux pays.

**Ariane s'envoie en l'air**

KOUROU, Guyane française (AFP) — La 35ème fusée européenne Ariane, pour son premier vol en 1990, a réussi, la nuit dernière la mise sur orbite du deuxième satellite français d'observation de la Terre SPOT-2 et de six micro-satellites américains et britanniques. Prévu initialement le 11 janvier, ce tir du plus gros satellite jamais construit en France avait été reporté à plusieurs reprises en raison d'incidents techniques d'abord sur le lanceur, puis sur le satellite et, enfin, dans la nuit de samedi à dimanche, à la suite de problèmes météorologiques, une couche de nuages au-dessus de Kourou, épaisse de 10 km, empêchant le déroulement normal des opérations de lancement. Pour Ariane-4, c'est le 17ème lancement réussi d'affilée, la plus longue série de succès depuis la naissance d'Ariane, le 24 décembre 1979, date de son premier décollage.

**Fidel Castro se durcit**

MADRID, Espagne (Reuter) — Quatre responsables des Jeunesses communistes cubaines ont été arrêtés à La Havane pour avoir critiqué l'absence de démocratie dans l'île et le culte de la personnalité autour de Fidel Castro, rapportait, hier, le quotidien espagnol *El País*. Les quatre jeunes, étudiants en mathématiques à l'université de La Havane, ont été arrêtés la semaine dernière. Selon *El País*, l'annonce des arrestations a été envoyée par message code depuis l'ambassade d'un pays de la Communauté européenne puis transmise aux ministères des Affaires étrangères des autres pays de la CEE. Malgré les bouleversements récents en Europe de l'est, Castro s'est engagé à maintenir à Cuba la ligne marxiste-léniniste orthodoxe.

**5500 personnes évacuées**

ASUNCION, Paraguay (AFP) — Au moins 5500 personnes ont dû être évacuées cette fin de semaine en raison des importantes inondations provoquées par les eaux en crue du Rio Parana, qui longe la frontière entre le Brésil et l'Argentine, à l'est et au sud-est de la capitale paraguayenne. La crue rapide du Parana, dont le débit est le plus important de toute l'Amérique du sud après celui de l'Amazone, a non seulement contraint à l'évacuation d'urgence des habitants des principales localités riveraines, mais elle a aussi provoqué des pénuries alimentaires « préoccupantes » parmi les sinistrés, selon les secouristes.

**Un centre-ville sans voitures**

MILAN (AFP) — Pour tenter de diminuer la pollution de l'air, la ville de Milan a été fermée aux automobiles privées, hier, ce qui n'a pas empêché de nombreux Milanais de profiter du soleil pour faire une virée en ville à vélo, en bus ou en auto électrique.

plus inextricables que d'habitude aux portes de la ville en fin de journée, lorsque s'achève le « blocus ». D'autres ne dissimulaient pas leur scepticisme sur l'efficacité de ces mesures, la pollution de l'air étant provoquée en grande partie par les installations de chauffage des immeubles, qui utilisent généralement un fuel non

désulfuré.

Si la pollution continue malgré tout de demeurer alarmante, la municipalité envisage de recourir à un système de plaques alternées, autorisant la circulation les jours pairs seulement aux voitures portant des plaques minéralogiques se terminant par un numéro pair.

**L'Inde et le Pakistan se cherchent**

SRINAGAR, Inde (NYTNS, Reuter, AFP) — L'armée indienne a ouvert le feu hier sur des manifestants musulmans qui défiaient le couvre-feu à Srinagar, la capitale du Jammu Cachemire, faisant au moins 25 personnes et une centaine de blessés depuis samedi soir.

Si ces chiffres acquis de la télé d'État se confirment, il s'agirait du plus violent week-end depuis dans le Jammu Cachemire, le seul État à majorité musulmane dans une Inde à prédominance hindoue. Depuis 1947, les musulmans réclament leur indépendance ou l'union avec le Pakistan islamique.

Les forces de sécurité ont ouvert le feu samedi après avoir essayé des tirs d'armes automatiques et des jets de pierres, ont rapporté des officiels. Les manifestations se sont poursuivies hier, et les forces de sécurité ont à nouveau ouvert le feu.

Parmi les morts figurent, selon un porte-parole officiel, cinq militants islamistes qui se battent pour la sécession de l'État de Jammu-Cachemire. Aucune précision

n'a été fournie sur les autres victimes.

La violence liée à la campagne séparatiste a fait une soixantaine de morts depuis le début de l'année. L'Inde a accusé le Pakistan de soutenir les séparatistes, ce que Islamabad a démenti. Depuis l'accès à l'indépendance de l'Inde et du Pakistan il y a 43 ans, les deux pays voisins se sont livrés à trois guerres, dont deux avaient comme enjeu principal le contrôle sur le Cachemire.

Le premier ministre pakistanais, me Benazir Bhutto, a averti que le Pakistan n'accepterait « aucun compromis » avec l'Inde concernant « le droit à l'autodétermination » de la population de cet État indien, du Jammu-Cachemire, dans une déclaration à la télévision d'État.

# Paul Martin s'attaque à Jean Chrétien « l'homme à abattre »

LASALLE — Le candidat à la direction du Parti libéral du Canada (PLC), Paul Martin fils, s'est acharné, hier, sur l'« homme à abattre » dans cette course, Jean Chrétien, sans le nommer expressément et même si celui-ci n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature.

par MARIO GILBERT  
de la Presse canadienne

M. Martin, en visite dans sa circonscription de LaSalle-Émard, dans le sud-ouest de l'île de Montréal, semble de plus en plus régler le ton de sa campagne au diapason d'une attaque en règle contre les leaders « du passé », Jean Chrétien en tête, pour ne pas le nommer. Et ce, même si M. Martin avouait, il y a quelques jours, ne pas vouloir briser la cohésion au sein du PLC.

« Le prochain chef du Parti libéral sera celui qui saura reconnaître que les solutions des années 60 et 70 ne sont plus applicables aux réels problèmes des années 90 », a-t-il lancé à quelque 1000 partisans venus assister à un brunch libéral. « Le monde n'est plus ce qu'il était il y a dix ans, et même il y a dix semaines. Nous devons nous débar-

asser des dogmes et des clichés du passé. »

Se présentant comme le candidat de la modernité et des idées nouvelles — des termes qui reviennent de manière obsessionnelle dans son discours —, M. Martin a aussi décoché des pointes plus acérées et des crochets plus vigoureux au visage de Jean Chrétien.

« Moi je ne suis pas allé à Ottawa pour mettre le Québec à sa place (...) On ne peut pas faire la prochaine élection avec un agenda du passé (...) Ceux qui ces derniers jours ont proposé de rejeter le lac Meech et de reprendre à zéro (les négociations), ne comprennent rien au nouveau Canada », a-t-il lancé aux libéraux de LaSalle-Émard, ravis.

Le député de Saint-Louis à l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, avait d'ailleurs présenté un peu plus tôt Paul Martin fils com-

me « un Franco-Ontarien qui a choisi d'être Québécois, et non pas un Québécois qui a choisi d'être Franco-Ontarien », une allusion sans équivoque à M. Chrétien, le « petit gars de Shawinigan » qui travaille maintenant à Toronto.

**Pas d'accord constitutionnel parfait**

M. Martin a bien sûr évoqué l'accord du lac Meech, en trouvant le moyen encore une fois d'écorcher au passage son rival Jean Chrétien. « L'accord du lac Meech n'est pas parfait mais aucun accord constitutionnel ne l'a jamais été », a-t-il expliqué. « M. Chrétien recherche une solution parfaite. »

« Pourtant, en 1982, M. Chrétien a accepté la clause nonobstant, qui est à mon avis un compromis beaucoup plus difficile que n'importe quelle clause de l'accord Meech. Il l'a pourtant acceptée même si ce n'était pas parfait. »

M. Martin, malgré tout, demeure confiant de voir l'accord entériné avant la date limite du 23 juin. « Je crois que le lac Meech va passer : on ne peut concevoir de

Québec sans le Canada ni de Canada sans le Québec. Mais si l'accord du lac Meech est rejeté, le Québec sera beaucoup plus distinct qu'il ne l'est aujourd'hui », a prévenu M. Martin, reprenant l'argument avancé par certains partisans de l'accord depuis quelques jours.

M. Martin, tout homme d'affaires qu'il est, a aussi parlé d'économie, en insistant sur le modèle québécois. « C'est le temps de s'ouvrir vers l'étranger, d'agrandir notre jardin », a-t-il expliqué. Il a offert un vibrant plaidoyer en faveur de la protection des programmes sociaux, critiquant le gouvernement Mulroney pour ses techniques de réduction du déficit. « Il faut délaissier les recettes du passé et nous tourner vers les solutions de l'avenir », a-t-il lancé, sans autres précisions.

M. Martin s'est enfin lancé dans une longue tirade sur l'environnement, version homme d'affaires. « L'environnement n'est pas un coût social, mais une opportunité économique. Dans la prochaine décennie, nous devons investir au-delà de 40 milliards \$

pour réparer les dégâts du passé. Il faut développer de nouvelles technologies, devenir des leaders mondiaux en ce domaine », a expliqué celui pour qui « le parti vert du Canada sera le Parti libéral du Canada ».

LA COURSE AU  
**LEADERSHIP**  
**LIBERAL**



Paul Martin fils, candidat à la chefferie du PLC, s'est lancé dans une vive attaque à l'endroit de Jean Chrétien, lors de son passage dans la circonscription montréalaise de LaSalle-Émard, hier.

## Le long des côtes de Terre-Neuve

# 14 000 oiseaux de mer exterminés par des vidanges de bateaux

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — 400 autres oiseaux de mer, morts empués de pétrole, ont échoué le long de la péninsule Avalon (à Terre-Neuve) au cours de la fin de semaine, ce qui porte à 14 000 le nombre de volatiles morts au cours des deux dernières semaines.

Depuis le 8 janvier, environ 1400 oiseaux de mer ont été retrouvés le long des côtes de Placentia Bay et de St. Mary's Bay. Plusieurs d'entre eux ont dû être mis à

mort, afin de mettre un terme à leurs souffrances.

Les experts estiment que pour chaque oiseau retrouvé, 10 autres ont péri.

Le mystère demeure entier quant à la provenance de ces nappes d'huile destructrices. Certains soupçonnent fortement les pétroliers, qui se délesteraient de leurs eaux de fonds de cale, après avoir quitté le port.

Un chasseur de canards de Point Lance a raconté avoir vu samedi plus de 300 oiseaux échouer sur une distance d'environ huit ki-

lomètres de côtes. La plupart d'entre eux ne pouvait plus voler.

« Ils n'étaient pas tous morts, mais ils l'étaient à moitié, et tous étaient couverts de pétrole noir. Ils étaient vraiment noirs », a dit le chasseur, M. Ernest Careen.

Les résidents sont à la fois tristes et en colère, a expliqué M. Careen. Plusieurs d'entre eux se nourrissent abondamment d'oiseaux de mer pendant l'hiver.

« Cela fait partie de nos moyens de subsistance », a-t-il dit. « Nous ne pouvons plus faire de provisions de canards pour l'hiver, parce que le pétrole décime les populations. »

**Flagrant délit**

Un navire qui serait surpris à déverser du pétrole ou des eaux polluées en mer pourrait se voir infliger une amende maximum de 250 000 \$.

Mercredi dernier, la Garde côtière canadienne a observé un navire qui déversait ses eaux polluées dans une région où de nombreux oiseaux ont été retrouvés morts, mais un porte-parole, Bill Ryan, s'est refusé à en dévoiler le nom et l'endroit où la fuite se serait produite. « Mais des démarches de poursuites ont été

entreprises », a-t-il précisé.

Des échantillons des cargaisons de navires entrant dans le port de Come By Chance sont prélevés afin de pouvoir les retracer en cas de fuite ou de délestage. Le problème ne serait pas causé par une seule grande fuite de pétrole, selon MM. John Chardine et Ian Goudie, du Service de la faune, mais par plusieurs petites fuites.

Des analyses révèlent qu'au moins trois types de pétrole différents ont été déversés dans ces eaux.

Selon les deux spécialistes, le niveau de pollution a augmenté depuis que la raffinerie de Come By Chance, à Terre-Neuve, a été remise en exploitation. On n'a cependant pas de preuves solides contre la compagnie.

## Nouvel incident écologique

# Un pétrolier canadien perd 218 000 litres d'essence au large des côtes de l'Alaska

JUNEAU (AFP) — Quelque 218 000 litres d'essence se sont répandus dans la mer après l'accident, samedi, d'un pétrolier canadien au large des côtes de l'Alaska, ont annoncé hier les garde-côtes, assurant que les dommages causés à l'environnement ne seraient pas très importants.

Lors de déclarations antérieures, les garde-côtes avaient évalué la quantité d'essence répandue entre 76 000 et 133 000 litres à la suite de l'accident du pétrolier MV Franck R Brown, qui s'était échoué samedi soir dans une passe étroite entre des petites îles au sud de l'Alaska.

Les groupes de défense de l'environnement comme les garde-côtes ne s'attendaient pas à ce que les conséquences de l'accident soient très dommageables pour

l'environnement, faisant valoir que l'essence s'évapore rapidement.

La fuite de l'un des réservoirs du pétrolier a été colmatée environ deux heures après l'accident qui s'est produit à 20 h 00 heure locale, samedi.

Le pétrolier, propriété d'une compagnie canadienne, qui transportait près de 7 millions de litres

de produits pétroliers divers, est parvenu à se remettre à flot avec la marée montante.

Il s'agit du deuxième accident d'un pétrolier, d'une ampleur bien moins grande toutefois, au large

de l'Alaska en dix mois. Le précédent avait été celui de l'Exxon Valdez avec près de 72 millions de litres de pétrole déversés dans la mer, la plus importante marée noire de l'histoire des États-Unis.

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...**  
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**VILLE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 15 janvier 1990, le règlement suivant a été lu pour la première fois: 3544. Décrétant une cotisation à l'endroit des membres de la SIDAC Mail Centre-Ville pour l'exercice financier 1990.

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

Le Greffier de la Ville  
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 16 janvier 1990

**Société d'énergie de la Baie James**

**PROJET LG 2A**  
APPEL D'OFFRES: 89-0905  
La fourniture, les essais, la livraison de six (6) parafoudres pour le réseau 315 Kv pour le poste de départ de la centrale de LG 2A.  
Garantie de soumission: 9 000 \$  
Date et heure limites de réception des soumissions:  
Le 27 février 1990  
à 15 h 30, heure de Montréal

**PROJET LG 2A**  
APPEL D'OFFRES: 89-0920  
La fourniture, les essais, la livraison de six (6) transformateurs de tension capacitifs 315 Kv pour le poste de départ de la centrale de LG 2A.  
Garantie de soumission: 6 000 \$  
Date et heure limites de réception des soumissions:  
Le 27 février 1990  
à 15 h 30, heure de Montréal

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES**  
Service Approvisionnement et Services  
19e étage, local 1904  
800, boul. de Maisonneuve Est  
MONTREAL (Québec)  
H2L 4M8

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot  
Chef de service Approvisionnement et Services

**Société québécoise d'assainissement des eaux**

Travaux dans la ville de Carleton  
Comité de Bonaventure  
Appel d'offres no: 616-3-01-41-31

Fourniture et pose de conduites d'épuration (interception, trap plein et émissaire) de diamètre variant de 250 à 450 mm, de chambres d'accès, réfection de voirie (pavage, bordures, trottoirs, gazon) et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, St-Amable, R.C. 150, Québec (Québec), G1R 5E4 Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Carleton; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Association de la construction du Québec, Région Bas St-Laurent-Gaspésie - Les Îles; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Carleton; a/s M. André Allard, secrétaire-trésorier, 776, boulevard Perron, C.P. 237, Carleton (Québec), G0C 1J0. Le: jeudi 15 février 1990 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION: .....MONTANT: 232 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Directeur, gestion des contrats

S-22-01-90

**APPEL D'OFFRES**

La Corporation municipale de Saint-Léon-le-Grand demande des soumissions pour la fourniture d'un camion à neige 4x4.

Véhicule entièrement monté en usine et neuf de l'année.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures, le 15 février 1990, pour être ouvertes publiquement le même soir à 20 heures lors d'une séance spéciale.

Pour devis et renseignements supplémentaires, communiquez avec la secrétaire-trésorière.

La Corporation municipale de Saint-Léon-le-Grand  
10, Place de l'Église  
C.P. 188  
Saint-Léon-le-Grand QC  
G0J 2W0  
Tél.: (418) 743-2914

Suzanne Poirier  
Secrétaire-trésorière

**Municipalité Sainte-Anne-de-Beaupré**

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le sous-signe: QUE — la Ville Sainte-Anne-de-Beaupré désire mettre en vente les véhicules suivants:

- 1- camion GMC 2 tonnes, année 1970, millage: 98633 m.
- 2- camion Ford, pick-up, année 1964, millage: 111 159 m.
- 3- remorque 24 pieds de longueur par 8 pieds de large, à 3 essieux.

Il est possible d'inspecter lesdits véhicules en se présentant à M. Normand Cassata, au garage municipal, 9891, boulevard Sainte-Anne.

Des soumissions cachetées pour l'acquisition de l'un ou l'autre de ces véhicules pourront être déposées à l'hôtel de ville, 9336, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, G0A 3C0, jusqu'au 5 février 1990, à 20 heures.

Le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-Beaupré, ce 16e jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-dix.

Michel Jean  
Secrétaire-trésorier

**VILLE DE VAL-BÉLAIR**

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTE DE CHAUVEAU

**AVIS PUBLIC**  
PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, greffier de la susdite ville;

QUE le Conseil de Ville de Val-Bélaire a adopté, lors de sa séance du 14 septembre 1989, le règlement suivant:

**RÈGLEMENT VB-349-89:** "Règlement modifiant le règlement VB-328-88 décrétant des travaux de voirie, fondation, pavage, aqueduc, égouts pluvial et sanitaire, chaînes de rue et trottoirs sur l'avenue de l'Amiral; des travaux de voirie, fondation, pavage, aqueduc, égout pluvial et chaînes de rue sur la rue de l'Alouette et des travaux de voirie, fondation, pavage et chaînes de rue sur la rue du Capitolin ainsi que le financement nécessaire auxdits travaux.

QU'aucune personne ne s'étant prévalu de la procédure d'opposition, ledit règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales en date du 12 janvier 1990.

QUE le présent règlement est présentement déposé au bureau du greffier ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR  
CE 22 JANVIER 1990.

Suzanne P.-Mathieu, o.m.a.  
greffier

**Société québécoise d'assainissement des eaux**

Travaux dans le village et la paroisse de Saint-Guillaume  
Comité de Nicolet  
Appel d'offres no: 482-4-01-41-41

Fourniture et pose de conduites d'aqueduc et d'égouts (40 à 1200 mm), construction d'un poste de pompage préfabriqué, d'un chemin d'accès, déboisement et creusage de fossé au site de la station d'épuration et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, Bureau 2110, Montréal, H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Saint-Guillaume; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction Richelieu-Verchères-Bertrand; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Saint-Guillaume: a/s Mme Sylvie Vanasse, secrétaire-trésorière, 106, rue Saint-Jean-Baptiste, C.P. 295, Saint-Guillaume (Québec), J0C 1L0. Le jeudi 15 février 1990 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION .....MONTANT: 73 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet — Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Directeur, gestion des contrats

S-22-01-90